

ФЕДЕРАЛЬНОЕ АГЕНТСТВО ПО ОБРАЗОВАНИЮ
ГОСУДАРСТВЕННОЕ ОБРАЗОВАТЕЛЬНОЕ УЧРЕЖДЕНИЕ
ВЫСШЕГО ПРОФЕССИОНАЛЬНОГО ОБРАЗОВАНИЯ
«ВОРОНЕЖСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ»

В.А. Федоров

**ТЕОРЕТИЧЕСКАЯ ФОНЕТИКА
ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА**

Учебно-методическое пособие для вузов

Издательско-полиграфический центр
Воронежского государственного университета
2008

Утверждено научно-методическим советом факультета РГФ 30 сентября 2008 г., протокол № 1

Научный редактор Н.А. Фененко

Рецензент В.В. Корнева

Учебное пособие подготовлено на кафедре французской филологии факультета РГФ Воронежского государственного университета.

Рекомендуется для студентов 2 курса дневного отделения.

Для специальностей: 031201 – Теория и методика преподавания иностранных языков и культур, 031202 – Перевод и переводоведение

Введение

Учебно-методическое пособие составлено с учетом требований по теоретической фонетике государственного образовательного стандарта высшего профессионального образования и в соответствии с программой по теоретической фонетике кафедры французской филологии Воронежского государственного университета.

Появление подобного пособия вызвано необходимостью представить основные положения данной учебной дисциплины с учетом последних исследований. Имеющиеся учебники и учебные пособия не отражают всего комплекса вопросов, предусмотренных программой, в частности, в области фоностилистики или же излишне много внимания уделяют отдельным проблемам, слабо освещая другие не менее важные направления теоретической фонетики. Отдельного учебного пособия на французском языке для студентов дневного отделения языковых факультетов университетов, отражающего все аспекты программы по теоретической фонетике французского языка, не существует.

Материал данного учебно-методического пособия располагается строго по темам. Каждая тема включает лекции, в которых кратко излагаются основные теоретические положения. Затем следует список литературы по каждой теме для обязательного изучения материала с указанием параграфов или страниц, а также дается дополнительная литература для более углубленного изучения темы. Изучение тем сопровождается вопросами, упражнениями, практическими и тестовыми заданиями. В конце пособия предлагаются два теста для заключительного контроля знаний студентов, а также вопросы к экзамену. Приложение со схемами, таблицами, правилами, объяснениями значительно облегчает понимание некоторых важных вопросов теоретического курса по исследуемым языковым явлениям.

Предлагаемое учебно-методическое пособие предназначено для студентов 2 курса дневной формы обучения, изучающих курс теоретической фонетики французского языка.

THÈME I
OBJET D'ÉTUDE DE LA PHONÉTIQUE ET LES TÂCHES QUE LA
PHONÉTIQUE ACCOMPLIT EN TANT QUE SCIENCE
LINGUISTIQUE
COURS 1

Phonétique en tant que matière linguistique: son objet et ses méthodes. La forme matérielle du son. Phonétique théorique. Ses liens avec les autres disciplines linguistiques et non linguistiques.

Il y a deux façons pour l'homme de s'exprimer: à l'aide de la parole et il peut aussi utiliser les signes écrits. La langue écrite n'est autre chose qu'une forme conventionnelle de la langue parlée. L'écriture a pour base la forme orale de la langue. L'alphabet de la majorité des langues est formé à partir des sons qui constituent leur système phonétique, exception faite de quelques écritures hiéroglyphiques telles que celles du chinois, par exemple.

Les mots et les morphèmes revêtent tous une forme phonique, ils n'existent pas en dehors de la forme phonique. La forme phonique constitue l'objet d'une branche spéciale de la linguistique, appelée *phonétique* dont l'attention est surtout concentrée sur l'étude des sons. Le nombre de sons est restreint, tandis que la quantité des mots et des morphèmes est immense. C'est propre à n'importe quelle langue. Le son n'est pas forcément lié à tel ou tel mot ou morphème, cela aurait fait l'usage d'une langue pratiquement impossible. Un même son peut représenter une grande quantité de mots et de morphèmes.

La phonétique étudie l'ensemble des moyens phoniques d'expression d'une langue: les sons, leurs différentes combinaisons et modifications, leur emploi dans le langage (la phonétique segmentale), les nombreux procédés intonatoires utilisés par l'idiome tels que les accents, la mélodie, le rythme (la phonétique suprasegmentale).

Etant une science linguistique la phonétique utilise les méthodes d'analyse de celle-ci. La phonétique a aussi ses propres méthodes qui tiennent du fait que son objet est spécifique: la phonétique étudie la forme phonique du langage, sa forme matérielle. Elle étudie les faits *de la production, de la transmission et de la perception des sons*.

Parmi les faits physiologiques, physiques et perceptifs on peut sélectionner ceux qui assurent la communication du sens: c'est *la phonétique fonctionnelle* ou *phonologie*, dont les méthodes relèvent de la linguistique.

La similarité des sons n'est pas un facteur déterminant, l'essentiel pour la compréhension du système phonique d'une langue est comment ces sons fonctionnent dans la langue. C'est la phonétique théorique qui s'en occupe.

La phonétique théorique a pour but de mettre en valeur les caractéristiques essentielles du système phonétique, son fonctionnement en

tant que système, de préciser la place qu'occupe chaque forme dans le système étudié et si possible de l'expliquer.

Ainsi, par exemple, il ne suffit pas de constater l'existence de la loi de position qui régit en partie le vocalisme français; il importe de préciser les conditions qui déterminent son application et les causes de son apparition en français.

Bien que la phonétique forme une discipline à part, elle est étroitement liée aux autres branches de la linguistique telles que la grammaire et la lexicologie anciennes et modernes. C'est que les sons, les accents et les tons constituent la forme phonique des morphèmes, des mots et des phrases et n'existent pas en dehors de ces derniers.

La phonétique fournit à l'histoire de la langue et surtout à l'étymologie des explications indispensables. Elle est à la base de la linguistique comparative qui établit la parenté des langues et explique l'origine commune des mots qui paraissent différents: *octo* (latin), *huit* (français), *otto* (italien), *ocho* (espagnol).

Les liens les plus étroits unissent la phonétique et la grammaire du fait que cette dernière utilise, à ses propres fins, maints phénomènes d'ordre phonétique. Plusieurs de ceux-ci assument des fonctions grammaticales, telles les alternances (*il met – ils mettent; il a – il avait; neuf – neuve; le ton* (phrase énonciative – phrase interrogative); *interjections, etc.* Les rapports sont d'ailleurs mutuels: pour comprendre le caractère particulier de l'accentuation française qui ne porte pas sur le mot, mais sur un groupe rythmique, il faut tenir compte de la structure morphologique du mot français, etc.

La phonétique est aussi liée à plusieurs sciences non linguistiques, telles que la psychologie, les mathématiques, etc. A la différence des autres disciplines linguistiques, la phonétique a des rapports étroits avec la physique et la physiologie.

Il est à noter que la phonétique comporte plusieurs branches: *la phonétique générale, la phonétique descriptive, la phonétique comparée.*

La phonétique descriptive est l'étude du système phonétique d'une langue donnée (ou d'un dialecte), l'analyse de ses particularités. Elle constitue l'objet de notre cours en phonétique théorique.

THÈME I COURS 2

Formation des sons. Aspect triple de l'étude des sons du langage (anatomique/physiologique, acoustique, linguistique). Base articulatoire. Méthodes phonétiques.

I. *Organes phonateurs (phonatoires) et la physiologie des sons.*

L'homme n'a pas à proprement parler d'organes de parole. Les organes qu'on a l'habitude d'appeler ainsi ont des fonctions purement biologiques (de

respiration, de consommation de nourriture, etc.). Ces organes ont été adaptés secondairement à la fonction communicative.

L'appareil phonatoire de l'homme comporte trois parties: a) l'*appareil respiratoire* qui fournit le courant d'air nécessaire à la production de la plupart des sons du langage à partir des poumons; b) le *larynx* contenant les cordes vocales, responsable à la fois du voisement (caractère sourd, sonore des sons) et de l'intensité; c) les *cavités supraglottiques (résonateurs)* qui donnent leur caractère aux sons par le jeu d'organes mobiles modifiant le volume et la forme de chaque cavité (*pour l'étude plus détaillée des organes de la parole voir schémas Chigarevskaïa pp.14-16, Bourtchinski p. 182*).

Il importe de tenir compte du fait que le son perçu par l'oreille est enregistré dans le cerveau. La prononciation d'un son suppose, par contre, un ordre du cerveau transmis aux organes phonateurs.

II. *Acoustique du son (la transmission du son)*

Depuis le milieu du XX siècle on commence à porter un vif intérêt à l'acoustique des sons du langage humain, alors que la physiologie des sons a été plus ou moins bien décrite au XVII siècle.

Néanmoins, la physique, et notamment l'acoustique, a fait d'immenses progrès au cours du XX siècle. Elle nous fournit la possibilité d'analyser, d'une manière effective et convaincante, à l'aide d'instruments de haute précision, l'aspect acoustique du son.

Souvent l'analyse acoustique se combine avec l'examen physiologique en donnant des précisions nécessaires. Tel est le cas des voyelles nasales dont l'origine a été maintes fois discutée. On contestait particulièrement que l'apparition des voyelles nasales soit due à l'accommodation des voyelles orales à la consonne nasale qui les suivit. L'analyse spectrographique qui établit la présence des fréquences basses dans les consonnes nasales, fournit un argument important à l'appui de la thèse exposée ci-dessus.

L'acoustique nous apprend que le son consiste en ondes qui sont produites par les vibrations d'un corps élastique et se propagent dans l'air à une vitesse de 340 m/s ou dans toute autre matière. Quand les ondes atteignent notre oreille, elles agissent sur les nerfs auditifs et y produisent l'impression du son.

Donc, tous les sons de la langue peuvent être appréciés du point de vue articulaire et acoustique.

Le troisième aspect du son, *son aspect fonctionnel ou linguistique*, nous en allons parler dans la Phonologie.

III. *Base articulaire*

Les phonéticiens français n'utilisent pas ce terme. Il n'y a que L. Roudet qui emploie le terme "base d'articulation". C'est L. Ščerba qui parle de la position des organes de la parole caractéristique pour la langue française,

de certaines tendances générales et des habitudes acquises par un peuple au cours de son évolution qui leur sont propres traitant cela de *base articulatoire*.

D'après N. Chigarevskaïa c'est l'ensemble des habitudes innées et acquises dans le fonctionnement des organes de la parole.

La base articulatoire du français de nos jours a quelques traits particuliers qui opposent le français à plusieurs autres langues.

1. *La première caractéristique capitale de l'articulation française relève du caractère de la tension musculaire des organes de la parole.* Grâce à la tension musculaire le timbre des voyelles françaises est net et précis.

2. *Le second trait important c'est ce que le français manifeste une prédilection préférée pour l'articulation antérieure.* La plupart des voyelles et des consonnes du français moderne sont articulées dans la partie antérieure de la bouche. Le français possède 9 voyelles et 17 consonnes formées dans la partie antérieure de la bouche et 6 voyelles et 3 consonnes qui soient formées à l'arrière de la bouche.

3. *L'articulation française est appelée dorsale*, la pointe de la langue se trouvant toujours près des alvéoles des dents d'en bas. Le français connaît également l'articulation apicale pour les [ʃ], [ʒ], [ʝ] et pour le [r], lorsqu'il est une vibrante prélinguale.

4. *Le français emploie beaucoup l'articulation labiale* qui est très énergique. L'articulation linguale s'accompagne d'une projection et d'un arrondissement labiaux. Le jeu labial est très important pour le français. Il se manifeste dans l'articulation des consonnes. La moitié des voyelles étant labiales, entre autre les voyelles antérieures labiales qui enrichissent de beaucoup le vocalisme français. Pour ce qui est des consonnes françaises elles sont toutes nuancées en [θ].

Il y a lieu de signaler un cas particulier de la prononciation française, c'est la combinaison de deux articulations, antérieure et labiale, phénomène peu commun dans les autres langues et complètement ignoré par la langue russe.

5. *Il y a encore une particularité à noter en ce qui concerne le jeu actif du voile du palais qui met en valeur le résonateur des fosses nasales.* Il en résulte des sons nasaux. La nasalité dans les voyelles françaises est une caractéristique capitale qui est de plus en plus rare dans le phonétisme des autres langues

De ce fait, si quelqu'un de vous voulait avoir un accent français il ferait mieux de reconstruire ses habitudes articulatoires en tenant compte des particularités que nous avons mentionnées.

IV. *Méthodes d'analyse phonétique*

Outre les méthodes d'analyse linguistique qu'elle utilise en tant que science linguistique. La phonétique a ses propres méthodes qui tiennent au fait que son objet est spécifique.

Il faut savoir comment les sons sont produits et sont perçus; cet aspect de la phonétique demande l'application de méthodes propres à la physiologie. *C'est la phonétique articulatoire qui s'en occupe.*

La phonétique étudie la forme phonique du langage. Comment le son est transmis, sa forme matérielle. Un son est produit par les vibrations d'un corps sonore. Quand on analyse tous les éléments du système phonique d'une langue il s'agit d'examiner la hauteur, la durée et l'intensité des ondes sonores. Ce qui relève de la physique, et, en particulier, d'une de ses branches appelée l'acoustique. *C'est la phonétique acoustique qui s'en occupe*

La phonétique auditive (ou perceptive) étudie la réception des sons par le destinataire. Elle est historiquement à l'origine des travaux de phonétique, mais elle est aujourd'hui abandonnée, à cause de son caractère subjectif.

Dans le cas des phonétiques articulatoires et acoustiques on se sert de la méthode dite *objective*. La méthode de la phonétique auditive est considérée comme *subjective*.

Il y a des correspondances entre les résultats obtenus par ces différentes méthodes. Mais toute analyse aboutit toujours à une interprétation linguistique.

Ouvrages à étudier – thème I.

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 1–9, 77–81.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 7–12.

3. Рапанович А.Н. Фонетика французского языка / А.Н. Рапанович. – М. : Высшая школа, 1980. – С. 5–19.

A votre choix:

4. Зиндер Л.Р. Общая фонетика / Л.Р. Зиндер. – Л. : ЛГУ, 1960.

5. Гордина М.В. Фонетика французского языка / М.В. Гордина. – СПб. : Изд-во С.-Петербург. университета, 1997.

THÈME II

PRINCIPES ET CLASSIFICATION DES SONS DU LANGAGE

COURS 3

Phonétisme du français (principes de classification). Voyelles et consonnes. La classification des consonnes. Les traits particuliers et essentiels du consonantisme français. La transcription en tant qu'un moyen spécial pour la représentation écrite des sons du langage. Types de transcription. La transcription propre aux sons du français.

Le caractère particulier du phonétisme d'une langue se manifeste dans 1) *la quantité* des phonèmes, 2) *leur qualité* – leurs oppositions phonologiques et les caractéristiques phonétiques – et 3) *leurs combinaisons possibles*.

Le phonétisme français comprend deux grandes classes de sons distincts: 15 voyelles (le système vocalique traditionnel ou de B. Malberg) et 20 consonnes (d'après le schéma traditionnel de L. Ščerba), en anglais 21 voyelles et 25 consonnes.

Les caractéristiques phonétiques n'ont pas toutes une valeur phonématique. La diversité des systèmes phoniques se réalise en différentes oppositions phonématiques: en russe – consonne dure/consonne mouillée; en français – voyelle nasale/voyelle orale, voyelle antérieure non labiale/voyelle antérieure labiale, etc.

Dans la chaîne parlée les phonèmes composent des groupements variés. Il y a des groupements qui existent en français et en russe, il y en a d'autres qui sont fort rares et même proscrits, par exemple, [rm, tk, rg] ne se trouvent jamais en syllabe initiale dans la langue française.

Le phonétisme français comprend deux grandes classes: *voyelles et consonnes*. Pour délimiter ces groupes de phonèmes, il existe plusieurs critères et notamment *les critères physiologique, acoustique et phonématique*. Il y a lieu de tenir compte de tous ces critères pour arriver à déterminer les limites entre ces classes de sons dans différentes langues. *Le critère physiologique*: c'est par la tension répandue que les voyelles diffèrent des consonnes, celles-ci se caractérisent par la tension localisée. Pour les consonnes il se produit un rapprochement des organes de la parole et même une occlusion (смычка) ce qui constitue un obstacle considérable au passage de l'air par les cavités de résonance.

Du point de vue acoustique, toute voyelle est un ton musical par excellence, alors que toute consonne est un bruit auquel peut s'ajouter le ton musical.

Du point de vue phonématique, une voyelle forme toujours une syllabe, c'est un son syllabique par excellence. Toutes les voyelles en français sont donc syllabiques. Par contre les consonnes françaises à elles-seules ne constituent pas de syllabes à l'exception de quelques interjections – *pst!*

Le classement des consonnes (voir supplément – tableaux)

Du point de vue physiologique, les consonnes sont classées d'après:

I. Le mode d'articulation (la nature de l'obstacle). Il convient de distinguer deux groupes opposés (voir supplément – tableaux):

- 1) *Les consonnes occlusives (смычные) ou momentanées*, celles pour lesquelles le passage de l'air est complètement fermé (c'est-à-dire comporte une occlusion) en un point donné.
- 2) *Les consonnes constrictives (щелевые) ou fricatives* pendant l'articulation desquelles l'air sort constamment car il y a seulement un rétrécissement des organes de la parole.

II. Le point d'articulation (le lieu d'articulation et l'organe articulant), le lieu de l'obstacle. D'après le point d'articulation les consonnes sont réparties en:

- 1) Les consonnes formées avec les lèvres, c'est-à-dire les labiales (bilabiales/губно-губные/; labiodentales /губно-зубные/);
- 2) Les consonnes formées avec la langue, c'est-à-dire, les linguales (prélinguales /переднеязычные/; médiolinguales /среднеязычные/; postlinguales /заднеязычные/);

Il est à noter que le point d'articulation des consonnes postlinguales en français est plus avancé que ne l'est celui des consonnes correspondantes du russe, ce qui les rend susceptibles de mouillure devant les voyelles antérieures (car, gare, qui, quai, gai).

- 3) Les uvulaires: r [ʁ, R].

III. Le présence/absence de la voix (la vibration des cordes vocales).
D'après l'action des cordes vocales les consonnes constituent deux groupes:

- 1) les consonnes *sourdes*, pour lesquelles le souffle sort sans obstacle des poumons, sans que les cordes vocales vibrent et qui sont de simples bruits;
- 2) les consonnes *sonores* pendant l'articulation desquelles les cordes vocales vibrent et qui sont des sons mixtes (bruits + ton musical). La distinction sonore/sourde est importante dans le système consonantique français. Ce type d'opposition joue un rôle morphologique considérable: bref – brève, ils sont – ils ont, etc.

IV. La présence ou l'absence de la voix motive la classification *acoustique* des consonnes d'après: la prédominance des bruits ou du ton musical.

D'après la classification acoustique, toutes les consonnes se divisent en bruits et en *sonnantes* (voir supplément – tableaux). Les consonnes-bruits (le terme n'existe pas dans les manuels français qui répartissent les consonnes en deux groupes *de sourdes et de sonores*, sans tenir compte du rôle particulier des sonnantes, qui les oppose aux autres consonnes sonores.

Les traits particuliers et essentiels du consonantisme français.

Tendances.

1. La plupart des consonnes sont formées dans la partie antérieure de la bouche. Les consonnes sont fortes et douces. Toutes les consonnes sont susceptibles d'apparaître dans toutes les positions (initiale, intérieure, finale).
2. En règle générale, les consonnes graphiques initiales se prononcent toujours; les consonnes graphiques intérieures se prononcent presque toujours, avec quelques exceptions (*aptitude*, mais *compter*); les consonnes graphiques finales se prononcent rarement. La liaison fait apparaître une consonne sous-jacente. L'opposition phonologique "sourde-sonore" est de première importance pour les consonnes du français: honte – onde, vif – vive, bac – bague.

3. Tous les sons du système consonantique se maintiennent fort bien en français. Il n'y a pas, comme pour les voyelles, remaniement en cours. Un seul cas de disparition possible est à signaler: [ŋ] est en train de se transformer pour beaucoup de locuteurs en [n + j] – oignon:[ɔŋõ] est de plus en plus prononcé [ɔnjõ], prononciation plus antérieure.
4. Une nasale vélaire [ŋ] est en train de s'implanter dans le système français à la finale des mots empruntés à l'anglais: parking, camping [pavkiŋ], [kãpiŋ]. Elle acquiert statut de phonème, car elle entre dans des oppositions:[ɯim] / [ɯiŋ], et cela d'autant plus naturellement qu'elle trouve place dans le système.
5. La tendance à la gémination des consonnes due à l'influence de la graphie. Les géménées sont importantes au contact de deux morphèmes (un préfixe et un radical) immoral, illégal, irresponsable [immɔɐal, illegal, iɐɐespõsabl]. Dans les autres cas, leur conservation , très répandue, passe par affectation; belliqueux, à l'occasion [bellikø], [allɔkasjõ].
6. La tendance à l'assimilation des consonnes-bruits: abcès [ap-sɛ],une page charmante [yn-paʃ-ʃavmãt], disgrâce [diz-gɐɑ:s].

A la différence du russe, et aussi du latin, toutes les consonnes françaises sont dures, le français ne connaissant pas l'opposition phonologique "dure-mouillée"). Nous en avons la preuve dans la transcription des mots russes par les Français, qui marquent le caractère palatalisé des consonnes russes en ajoutant un [j] derrière: saliout. Il convient de noter que les constrictives [ʃ/ʒ] sont un peu plus mouillées que les sons correspondants russes, ceux-ci étant toujours dures. Mais cela au point de vue phonétique et non phonématique.

Principes de la transcription

La transcription sert à rendre la prononciation exacte d'une langue à l'aide d'un alphabet spécial. Il y a deux types de transcription: phonématique et phonétique.

On utilise *la transcription phonématique* pour noter les phonèmes, abstraction faite des variantes. On utilise *la transcription phonétique* pour noter les principales variétés des phonèmes

Il importe de signaler toutefois que la transcription française emploie d'autres caractères aussi, en particulier, les signes diacritiques: accent grave, accent aigue, accent circonflexe, etc (pour les signes de transcription voir Shigarevskaja pp. 36-37).

THÈME II

COURS 4

Classification des voyelles. La dynamique des tendances contemporaines en voyelles et consonnes.

Traditionnellement, on cite 15 voyelles sur tout l'ensemble des phonèmes du français (voir supplément – tableaux). C'est la voix qui est à la base de toute voyelle. La voix monte par le pharynx dans la cavité buccale, parfois dans la cavité nasale en même temps. C'est dans ces caisses de résonance ou résonateurs, que se forme le timbre de la voyelle qu'on appelle également "caractéristique".

Dans la caractéristique d'une voyelle française il faut tenir compte de quatre facteurs physiologiques:

1. La position de la langue par rapport au palais. Si le dos de la langue est abaissé, la voyelle est dite *ouverte*. Si le dos de la langue est levé vers le palais dur ou mou, la voyelle est dite *fermée*. C'est l'abaissement de la mâchoire intérieure qui détermine le degré de l'ouverture buccale qu'on appelle encore le degré d'aperture (подъем).
2. La position de la langue par rapport aux dents. Quand la langue est massée vers l'avant de la bouche, il s'agit d'une voyelle *antérieure*. Quand, par contre, la langue est retirée des alvéoles et qu'il articule à l'arrière de la bouche, il se forme une voyelle *postérieure*. Cela s'appelle aussi la zone d'articulation.
3. Le jeu des lèvres. Si les lèvres ne sont pas avancées, il se forme une voyelle *non labiale* ou non arrondie. Si les lèvres sont avancées et arrondies, il se forme une voyelle *labiale* ou arrondie.
4. Le jeu du voile du palais. Quand le voile du palais est levé fermant le passage dans la cavité nasale, il se forme une voyelle *orale*. Quand le voile du palais est abaissé laissant l'air passer aussi par la cavité nasale, il s'agit d'une voyelle *nasale* (voir supplément, tableaux).

Les traits particuliers et essentiels du vocalisme français. Tendances.

1. Les voyelles antérieures sont de loin les plus nombreuses, il en a 9 sur 15 en tout. Parmi les 6 postérieures il y en a qui sont très avancées, telles [u], [ɔ], [o]. *Tendances*: l'avancement de l'articulation; la neutralisation de l'opposition [a - α]: tâche – tache.

2. L'opposition phonologique "voyelle ouverte – voyelle fermée" est d'une grande importance, ceci est valable surtout pour les deux séries des orales: - série antérieure [e - ε], [ø - œ] et série postérieure [o - ɔ] – les voyelles d'ouverture intermédiaire. *Tendances*: - les hésitations dans la réalisation de ces trois oppositions

3. Les voyelles labiales jouent un rôle important dans le système phonétique du français constituant la moitié des voyelles françaises (8 sur 15) dont 3 de la série antérieure [y], [ø], [œ] ne sont pas fréquentes dans

d'autres langues. *Tendances*: - la débialisation de [œ̃] nasal et l'élimination de l'opposition nasale [œ̃ - ɛ̃]: brun – brin, emprunt – empreint, alun – Alain.

4. Les nasales (4) sont très usitées en français et lui communiquent par leur caractère fort rare un aspect particulier et spécifique.

5. Les voyelles françaises sont très nettes et tendues. Leur articulation se ressent de la position accentuée ou non accentuée de son.

Ouvrages à étudier – thème II:

1. Shigarevskaïa N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaïa. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 26–76.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка: учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 21–39.

3. Capelle Guy. Les phonèmes du français et leurs réalisations / Guy Capelle // Le français dans le monde. – № 57. – Pp. 9–14.

4. Рапанович А.Н. Фонетика французского языка / А.Н. Рапанович. – М. : Высшая школа, 1980. – С. 20–36.

À votre choix:

5. Щерба Л.В. Фонетика французского языка / Л.В. Щерба. – М. : Изд-во лит-ры на ин. языках, 1953.

ATTENTION!

RÉVISION (thèmes I–II; cours 1–4))

Questions et exercices

1. Comparez les deux niveaux de la phonétique: le niveau segmental et le niveau suprasegmental. Quelle en est la différence? Qu'est-ce qu'ils étudient?
2. Quelle est la différence entre la phonétique et la phonétique théorique?
3. Quelle phonétique constitue l'objet d'étude de notre cours en phonétique théorique?
4. Prononcez tous les sons français qui sont produits avec la participation des cordes vocales.
5. Combien de parties contient l'appareil respiratoire?
6. Qu'est-ce que la base articulaire d'une langue? Quelles sont les caractéristiques capitales de l'articulation française?
7. Quels sont les critères pour la distinction entre les voyelles et les consonnes?
8. Quels sont les traits particuliers du consonantisme du français?
9. Quels sont les traits particuliers du vocalisme du français?
10. Expliquez les termes "le mode d'articulation" et "le point d'articulation" des consonnes.
11. Combien de degrés d'aperture existent dans le système du vocalisme français?

12. Relevez dans le passage suivant: a) les voyelles antérieures; b) les voyelles labiales; c) les voyelles fermées (mi-fermées):
 O temps, suspends ton vol; et vous, heures propices,
 Suspendez votre cours!
 Laissez-nous savourer les rapides délices
 Des plus beaux de nos jours! (Lamartine).
13. Comparez les phonèmes [i] et [y] et [u] du point de vue de leurs traits distinctifs.
14. Quels mots ont les mêmes phonèmes (voyelles):
 faire, femme, rue, pigeon, pied, fenêtre, gare, oncle, penser,
 sujet, fermer.
15. Quel phonème est-ce:
 Voyelle mi-ouverte, antérieure, non-labiale
 Voyelle fermée, postérieure, labiale
 Voyelle mi-ouverte, antérieure, labiale, nasale
 Voyelle ouverte, postérieure, non-labiale
16. Caractérissez tous les phonèmes des mots suivants:
 beaucoup, gagner, matin, loi, garçon, conseil, jour.

TEST 1

1. Quelle opposition phonématique des consonnes ne se réalise pas en français:
 - a) dure/mouillée;
 - b) sourde/sonore;
 - c) bruit/sonante;
 - d) constrictive/labiale.
2. Sur quelle base se fait le classement traditionnel des voyelles:
 - a) linguistique;
 - b) physiologique;
 - c) physique;
 - d) psychique
3. Par quel trait distinctif sont opposés les phonèmes [s] et [ʃ] :
 - a) mode d'articulation;
 - b) le lieu d'obstacle (l'organe actif);
 - c) le lieu d'obstacle (l'organe passif);
 - d) sourde/sonore;
 - e) point d'articulation.
4. Le caractère particulier du phonétisme français se manifeste par:
 - a) la quantité et la qualité des voyelles et des consonnes;
 - b) la quantité, les combinaisons possibles, la qualité des voyelles et des consonnes;
 - c) la combinaison des phonèmes;

- d) les oppositions phonématiques.
5. Quelle est l'opposition la plus prononcée de la base articulaire du français?
 - a) opposition "labiale/non-labiale";
 - b) opposition "fermée/ouverte";
 - c) opposition "antérieure/postérieure";
 - d) opposition "orale/nasale".
 6. Combien de voyelles existe-il dans le système traditionnel du vocalisme français:
 - a) 16;
 - b) 17;
 - c) 15;
 - d) 19.
 7. Quelle voyelle est-ce : orale, antérieure, ouverte, non-labiale:
 - a) [e];
 - b) [a];
 - c) [ə];
 - d) [ø].
 8. Q'est-ce qu'il y a de commun entre les consonnes sonores et les consonnes sonnantes:
 - a) elles sont toutes constrictives;
 - b) elles sont produites avec la participation des cordes vocales;
 - c) le ton musical domine le bruit;
 - d) le bruit domine le ton musical.
 9. Quels obstacles existent sur le chemin de l'air provenant des poumons pendant la phonation d'une consonne sonore:
 - a) un: au niveau du larynx;
 - b) deux: au niveau du larynx (les cordes vocales) et au niveau des résonateurs (occlusion, rétrécissement);
 - c) il n'existe aucun obstacle.
 10. Quels sont les aspects qui caractérisent le son?
 - a) physiologique et acoustique;
 - b) articulaire, anatomique et linguistique;
 - c) anatomique, linguistique, fonctionnel;
 - d) physiologique, acoustique et linguistique.
 11. Quels sont les tendances modernes dans la prononciation des voyelles françaises?
 - a) l'avancement de la prononciation, la neutralisation de l'opposition [a-ɑ];
 - b) les hésitations dans la réalisation des phonèmes[u-y];
 - c) la présence/absence de la voix;
 - d) l'élimination de l'opposition [o-ø].

THÈME III
PHONOLOGIE ET SON APPARITION. PHONÉTIQUE ET
PHONOLOGIE. NOTION DE PHONÈME
COURS 5

Phonologie. L'apparition de la phonologie. Phonétique et Phonologie.
Notion d'un phonème. Variantes de phonème.

Depuis longtemps les linguistes se sont aperçus que la multiplicité des sons du langage humain pouvait être ramenée à un nombre restreint d'unités phoniques nécessaires à la communication entre les sujets parlants une même langue - phonèmes. La notion de phonème a été introduite par Baudouin de Courtenay (1845 – 1929), professeur à l'Université de Kazan.

Le même problème est abordé dans un esprit très différent par L. Ščerba (1880 – 1944), professeur à l'Université de Leningrad. Il était le premier à dire que les phonèmes servent à différencier et à reconnaître les mots.

Différentes théories du phonème, à l'étranger, ont pour point de départ les principes linguistiques établis par le célèbre linguiste suisse F. de Saussure exposés dans son "Cours de linguistique générale" édité en 1916 par ses élèves Ch. Bally et A. Séchaye.

Des linguistes représentant différentes écoles dans la théorie du phonème se réclament de F. de Saussure. C'est N. Troubetsky, fondateur de l'école de phonologie de Prague, qui a proclamé après F. de Saussure le besoin d'analyser les faits du langage humain dans un système, la langue représentant une structure qu'on peut examiner seulement à l'état statique, synchroniquement – l'école structurale. Ses représentants se sont attachés à l'analyse des traits pertinents du phonème. On trouve les adeptes de N. Troubetsky dans plusieurs pays (R. Jakobson, G. Gougenheim, A. Martinet, K. Togeby).

Il importe de noter que la phonétique fonctionnelle et structurale a reçu le nom de "phonologie" qui est opposée à la "phonétique", cette dernière s'occupant de l'aspect matériel des sons. Plusieurs disciples de N. Troubetsky estiment que les deux disciplines sont absolument différentes et sans traits communs. L. Ščerba s'est prononcé à juste titre contre cette démarcation vu l'impossibilité de déterminer la valeur fonctionnelle du phonème, abstraction faite de ses caractéristiques physiques et physiologiques. La phonétique fonctionnelle (dite phonologie) établit les oppositions utilisées à des fins distinctives et leurs rapports mutuels. La phonétique acoustique et physiologique n'est nullement une science naturelle du fait qu'elle détermine la nature matérielle des distinctions phonématiques. L'une n'existe pas sans l'autre. Les deux disciplines sont interdépendantes et de ce fait se complètent l'une l'autre.

Tout de même, en comparant la phonétique et la phonologie, on voit qu'elles n'ont pas les mêmes buts. Si la réflexion phonologique est

indispensable pour l'étude d'une langue comme système, c'est plutôt à la phonétique qu'il faut faire appel pour l'apprentissage d'une langue étrangère, la correction des fautes de prononciation, dans le cas surtout où l'on a besoin de connaître toutes les caractéristiques d'une prononciation, et non les seules pertinentes.:

Finalement, la phonétique (au sens large du terme) comporte deux disciplines interdépendantes et qui se complètent:

1. *La phonétique acoustique et physiologique* étudie la nature matérielle des éléments phoniques indépendamment de leur fonction dans la communication, indépendamment de la langue à laquelle ils appartiennent.
2. *La phonétique fonctionnelle ou phonologie* étudie les éléments phoniques du point de vue de leur fonction dans le système linguistique. Elle étudie les éléments phoniques qui distinguent dans une même langue deux messages de sens différent.

Le but premier dans une analyse physiologique est d'identifier les sons qui créent des distinctions de sens. Pour ce faire, il faut mettre en relation la forme et le signifié des formes. En d'autres mots, nous cherchons à déterminer si différences sémantiques sont causées par des différences phonétiques. Par exemple, en français, nous pouvons mettre en opposition les formes "pont" et "bon". Nous savons que les deux mots ont une définition différente et que leur transcription phonique diffère par un seul son (un [p] et un [b] respectivement): pont [pɔ̃], bon [bɔ̃].

En conséquence nous pouvons affirmer que ces deux sons, [p] et [b] sont des *phonèmes distinctes*.

Les fautes dans l'emploi de phonèmes détruisent le sens, ce sont des fautes dites phonologique ou phonématiques. Le phonème a une valeur fonctionnelle. Il n'est pas susceptible d'être décomposé en des parcelles plus petites sur le plan linguistique. Le phonème est une réalité matérielle possédant ses caractéristiques physiques et physiologiques distinctives et assurant par elle-même une *fonction de constitution et de différenciation* des mots et des morphèmes. Pourtant, le phonème n'a pas de sens en lui-même. Sa valeur distinctive ne lui vient qu'en qualité de composant d'un mot. Il arrive qu'un phonème coïncide avec un mot ou avec un morphème, mais ce n'est pas le son qui est porteur du sens, par exemple, où [u] et ou [u], fausse [fɔs] – fausser [fɔ-se], etc.

Le phonème est la plus petite unité phonique du langage servant à distinguer les unités significatives.

Il est facile de relever de nombreuses différences sonores auxquelles on ne fait pas attention. A titre d'exemple citons la consonne française [l]. La voyelle qui suit modifie considérablement la nature articulo-acoustique de cette consonne: dans *lune* elle est labialisée, dans *lire* – palatalisée, dans

lasse – vélarisée, dans *peuple* – assourdie. Ces différences conditionnées par l’entourage phonétique ne sont pas opposées les uns aux autres et constituent une même unité de langue.

On appelle variantes deux sons, ou plus, qui ont des affinités physiologiques et acoustiques et qui fonctionnent dans des positions phonétiques différentes, appartenant à une même unité phonologique, à un même phonème.

Deux variantes d’un même phonème ne peuvent pas se substituer parce que toute variante est due à un entourage phonétique déterminé. Elles assument le même rôle distinctif. Les variantes conditionnées par l’entourage phonique ont reçu le nom de *variantes combinatoires (contextuelles ou allophones)*. Comme dans les mots *lune, lire, lasse, peuple*.

Il existe aussi des variantes qui sont conditionnées par l’accentuation, qu’on appelle *variantes de position*. Par exemple, les voyelles françaises s’allongent sous l’accent, ce qui apparaît devant les consonnes dites allongeantes [r], [v], [ʒ], [z].

Les variantes qui dépendent non seulement de la position, mais du style ne sont pas à négliger non plus, par exemple [œ] du style soutenu et [ə] du style parlé. Ce sont *des variantes stylistiques*. Toutes ces variantes constituent l’ensemble *des variantes obligatoires*.

A la différence des variantes obligatoires, les variantes libres ou individuelles sont déterminées par les habitudes individuelles (le zézaiement-сюзюканье, par exemple) ou régionales [r] du Midi ou [ʁ] roulé, grasseyé, parisien.

THÈME III COURS 6

Notion de système phonologique. Problèmes d’analyse phonologique.

Le phonème sera donc défini comme étant *une unité minimale distinctive*. Il représente l’unité d’analyse en phonologie. Il s’agit en fait d’un son qui a une réalité psychologique, qui est reconnu comme appartenant à une catégorie renfermant toute une série de sons prononcés avec de petites variations acoustiques qui sont considérées comme négligeables. Par exemple, nous pouvons imaginer de prononcer le mot “phonologie” 50 fois. Durant toutes ces répétitions, les [p] que nous produirons en début de mot ne seront jamais complètement identiques acoustiquement. Ils diffèrent en terme de durée et d’intensité, par exemple, (et en termes d’autres indices acoustiques aussi). Néanmoins, toutes ces variations sont minimes et tous les locuteurs de français reconnaîtront un [p] tel que nous les produisons en français. En d’autres mots, nous entendrons le phonème [p] malgré les différences acoustiques.

Les oppositions par paires minimales permettent d'affirmer qu'une paire de sons est significative, ou qu'elle crée des différences de sens. En conséquence, elle doit faire partie du système des sons de cette langue.

Les traits distinctifs sont utilisés pour opposer soit une suite de sons à une autre, soit un son à un autre. Ils sont basés sur les traits articulatoires. Prenons, par exemple le système des consonnes occlusives du français (*voir supplément, tableau des occlusives du français*).

A l'aide de ce tableau, nous observons que la série (suite de sons horizontale, même mode d'articulation) des occlusives sourdes [p,t,k] s'oppose à celle des occlusives sonores [b,d,g] par le trait de sonorité. De même la série des consonnes nasales s'oppose aux autres occlusives voisées par le trait de nasalité. Elles s'opposent aux consonnes occlusives non voisées par deux traits distincts, soit sonorité et nasalité (*voir supplément, tableau des fricatives du français*).

Les phonèmes de la série des constrictives (щелевые) ou fricatives sourdes s'opposent aux constrictives (fricatives) sonores par le trait de sonorité (seule corrélation) – *voir supplément, tableau des fricatives du français*).

Le phonème [R] est en hors corrélation, ne s'opposant à aucun autre phonème non voisé. Le problème général en phonologie consiste à définir s'il s'agit des phonèmes distincts ou non (*voir supplément, schéma général de la résolution d'un problème en phonologie*)

De ces comparaisons des diverses séries et ordres dans le système consonantique français, retenons que

- plus le système a de corrélations
- moins le système a de phonèmes non intégrés (dans les corrélations)
- moins nous avons besoin de traits pertinents pour décrire le système.

Plus un système est stable et, par ce fait même, il a moins de chances de perdre des oppositions. A noter: distinctions des ordres et séries pour les systèmes vocaliques et consonantiques:

VOYELLES

Ordre: groupement de phonèmes selon leur degré d'aperture

Série: groupement de phonèmes selon leur point d'articulation

CONSONNES

Ordre: groupement de phonèmes selon leur point d'articulation

Série: groupement de phonèmes selon leur mode d'articulation

THÈME III

COURS 7

Indices des phonèmes. Identification des phonèmes dans un mot. Méthodes d'analyse sémantique et par distribution, leur rôle dans l'identification des phonèmes dans une langue.

Le phonème est la plus petite unité phonique du langage ayant une valeur fonctionnelle. Nous distinguons le mot *tête* du mot *bête* parce que le premier mot à la consonne [t] et le deuxième – [b]. Dans ce sens nous parlons de la fonction de distinction (*distinctive ou différentiative*) qui se présente comme capitale pour le phonème en tant qu'unité de la langue. Pourtant le phonème n'a pas de sens en lui-même. Nous pouvons identifier les phonèmes de n'importe quel mot isolé: parler [p-a-r-l-e] – la fonction d'identification. De plus, les phonèmes constituent la forme sonore d'un mot – fonction de constitution.

Deux phonèmes d'une langue, quelque'ils soient, comparés l'un avec l'autre, forment une opposition. La distinction des phonèmes s'effectue par des traits différentiels (distinctifs) qui ont reçu en phonologie le nom de traits pertinents. Ainsi, la sonorité dans les constrictives est un trait pertinent pour le français et l'italien. Le degré d'aperture est utilisé comme un trait pertinent en français pour les [e] et [ɛ].

En russe, les voyelles ouvertes et fermées constituent des variantes du phonème [e], déterminées par sa position dans le mot: *e* entre deux consonnes mouillées est très fermé – петъ. Entre deux consonnes dures il est très ouvert – цеп.

Ce qui est pertinent dans un système linguistique peut ne pas l'être dans un autre (par exemple, la mouillure des consonnes). Les traits pertinents des phonèmes ne se dégagent que par leur opposition aux autres phonèmes d'une même langue. L'importance des caractéristiques permanentes pour l'identification des phonèmes a permis à R. Jakobson de définir le phonème en tant que faisceau de traits distinctifs, par exemple, [p] – une consonne occlusive, bruit, bilabiale, sourde.

Les différences phonématiques, par contre, ne sont pas déterminées par la position du phonème, deux différents phonèmes pouvant fonctionner dans les mêmes conditions phonétiques. Ce critère dans la définition du phonème est capital. En effet l'emploi de certains phonèmes se trouve très limité en français, par exemple, le [ø] et le [œ], les sonnantes [ɥ], [w]. Quels procédés utiliser pour établir leur valeur phonologique, les quasi-omophones étant rares je dis [jœ'di], jeudi [jø'di]. On rapproche alors deux mots de forme phonique différente, mais qui présentent des conditions identiques du fonctionnement de deux sons: peut-être [pœ'tɛtɛ] – ameuter [amø'te] dans une position identique entre une occlusive bilabiale [p] ou [m] et une occlusive prélinguale [t].

Si après avoir remplacé un son par un autre, on réussit à modifier la forme phonique du mot et sa valeur lexicale ou grammaticale, il s'agit de deux sons de valeur linguistique différents, c'est-à-dire de deux phonèmes distincts. Par exemple: sang – son, mon – ton, parlez – parlons. Ce critère dans l'identification d'un phonème s'appelle *commutation ou substitution*.

Quand la commutation ou substitution de deux sons est possible, il y a deux phonèmes différents. Dans le cas contraire les deux sons présentent des variantes d'un seul phonème.

Il faut mentionner encore un critère important. Quand un son ajouté au mot ou bien retranché du mot le fait changer de sens, il s'agit également d'un phonème et non pas d'une variante; cf.: porter – importer [pɔʁ'te - ɛ̃:pɔʁ'te], marquer – arquer [maʁ'ke - aʁ'ke].

Il y a différents types d'oppositions de phonèmes. Quand les deux phonèmes sont opposés par un seul trait distinctif, ce sont *les oppositions privatives* [k - g] – sourde/sonore, [t - s] – occlusive/constrictive. Quand les deux phonèmes se distinguent par plusieurs traits ou ont des traits complémentaires qui les différencient, ce sont *les oppositions équipollentes*: [t - n] – bruit, sourde/sonante, sonore. Il arrive que plusieurs paires de phonèmes puissent être opposées d'après la présence/absence d'une caractéristique [p - b, t - d, ʃ/ʒ, s - z, k - g] – sourde / sonore. De telles paires constituent *un rang corrélatif*.

Certaines oppositions sont possibles dans tous les contextes (oppositions constantes), d'autres sont limitées à des positions bien déterminées (oppositions neutralisables). Lorsqu'une opposition perd son pouvoir distinctif dans certains contextes, on dit qu'il y a *neutralisation* de cette opposition. L'opposition [ɛ-ə] en français est neutralisée en syllabe fermée du mot (beige, sèche, mer, etc.), car on n'y trouve qu'un seul phonème [ɛ]. Les neutralisations varient d'une langue à l'autre. Par exemple, en russe, les oppositions [p-b], [t-d], [k-g], etc. se neutralisent en fin de mot. Certains linguistes utilisent le terme d'*archiphonème* pour désigner l'unité qui est réalisée en position de neutralisation (voir, par exemple, les ouvrages de A. Martinet). *L'archiphonème* peut être défini comme l'ensemble de traits pertinents communs à deux phonèmes opposés. Ainsi, dans le cas de neutralisation de l'opposition [ɛ-ə] en français, on serait en présence de l'archiphonème [E] caractérisé par les traits communs suivants: l'antériorité et le non-arrondissement.

Ouvrages à étudier – thème III:

1. Shigarevskaïa N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaïa. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 10–15.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 12–16.

3. Зиндер Л.Р. Общая фонетика / Л.Р. Зиндер. – Л. : ЛГУ, 1960. – § 29–30.

4. Попова З.Д. Общее языкознание / З.Д. Попова. – Воронеж : ВГУ, 1987. – С. 88–95.

A votre choix:

5. Трубецкой Н.С. Основы фонологии / Н.С. Трубецкой. – М., 1960.

6. Мартине А. Число монем и число фонем / А. Мартине // Хрестоматия по языкознанию. – М. : Экономика и финансы, 2005. – §13.

7. http://www.sfu.ca/fren270/phonologie/page4_2.html

THÈME IV MODIFICATIONS ET ALTERNANCES DES PHONÈMES COURS 8

Modification des phonèmes dans la chaîne parlée. Phonétique combinatoire. Assimilation. Dissimilation. Accommodation.

L'étude de ce phénomène porte souvent le nom de "phonétique combinatoire" (B. Malberg, H. Sten). Les modifications s'effectuent le plus souvent à l'intérieur d'une syllabe. C'est ce qui explique qu'une consonne subit aisément l'influence de la voyelle qui suit et beaucoup moins de celle qui précède. Chaque langue a ses particularités caractéristiques quant à la modification des phonèmes dans la chaîne parlée. Ces modifications peuvent avoir *un caractère qualitatif* (l'assimilation, l'accommodation) et *quantitatif* (la durée des voyelles et des consonnes).

Modifications qualitatives

L'assimilation. L'assimilation se fait entre deux sons du même ordre, soit entre consonnes, soit entre voyelles. *L'assimilation c'est l'extension d'un ou de plusieurs caractères d'un phonème contigu du même ordre.*

Absent, observer, je pense, médecin – *assimilation régressive* avec assourdissement de *b, j, d*. La plus fréquente parmi les modifications que subissent les phonèmes dans la langue française. L'assimilation régressive se fait d'avant en arrière, le premier son étant *assimilé*, le deuxième *assimilant*.

Subsister – *assimilation progressive avec sonorisation* de [s]. L'assimilation progressive se fait d'arrière en avant: le premier son est *assimilant*, le deuxième *assimilé*. C'est l'unique exemple d'assimilation progressive en français moderne.

D'après le degré de l'assimilation on distingue *l'assimilation partielle* et *l'assimilation totale*. C'est la première qui est familière à la langue française. *L'assimilation partielle* affecte l'une des caractéristiques du phonème, le plus souvent c'est la sonorité. Ce phénomène articulatoire se manifeste ordinairement:

1. A l'intérieur des mots, à la frontière des anciens préfixes latins *ob-, ab-, sub-*, sortis de l'usage en latin vulgaire, et du radical: *observer, absoudre,*

subconscient. La première consonne s’est assimilée à la seconde du point de vue de la sonorité et de la force articulatoire: consonne sonore douce [b] a passé à [p] – consonne sourde forte.

2. A la rencontre des mots dans la chaîne parlée: une page charmante, une robe sale, une cave profonde. Devant une consonne initiale “sourde-forte” du deuxième mot, la consonne finale “sonore-douce” du mot précédent devient sourde sans cesser d’être une douce. Un Français distingue nettement les deux groupes accentuels suivants: Je viens t(e) parler – Je viens d(e) parler. Devant une consonne initiale “sonore-douce”, la consonne finale “sourde-forte” du mot précédent devient sonore tout en restant une consonne forte: deux nattes blanches, un sac déchiré, un oeuf dur, une cape blanche.

L’assimilation totale modifie le point d’articulation de la première consonne l’identifiant avec celle qui suit. Elle affecte toutes les caractéristiques du phonème: *сжечь, шить*. Cette espèce de modification n’existe pas en français littéraire, mais elle a lieu en français populaire: je sais pas [j:é’pɑ]. L’exemple présente un cas particulier de l’assimilation complexe régressive et partielle au début, et progressive et totale par la suite.

L’assimilation vocalique (ou distante) ou la dilation s’effectue à distance, d’une syllabe à une autre, même par-dessus les sons intermédiaires entre deux voyelles.

Le français moderne est riche en exemples de dilation vocalique régressive, elle se fait d’une syllabe accentuée à une syllabe inaccentuée. D’habitude, c’est une assimilation de degré d’aperture. La syllabe inaccentuée est toujours ouverte: j’aime [jɛm] – aimer [é’mé], bête [bɛt] – bêtise [be’ti z], tête [tɛt] – têtue [te’ty]. Dans les manuels on appelle ce phénomène *harmonie ou harmonisation vocalique*. La dilation vocalique est extrêmement fréquente en style familier.

Le passage du [o] au [ɔ] en syllabe inaccentuée dans les *mots hôtel, côtelette, automne, mauvais*, etc. peut s’expliquer également par la dilation vocalique.

Dissimilation. La dissimilation fait de deux phonèmes identiques, se trouvant à distance, deux sons différents. Le français littéraire ne connaît pas de dissimilation.

L’accomodation a lieu dans la classe des sons de nature différente: les consonnes et les voyelles en contact immédiat. C’est pourquoi l’accomodation est toujours *partielle*. L’accomodation en français se fait généralement d’une voyelle à une consonne. C’est la consonne qui subit l’influence de la voyelle. L’accomodation en français est essentiellement *régressive*.

L’accomodation se manifeste dans l’articulation des consonnes suivies de voyelles. Celles-ci transfèrent aux consonnes quelques-uns de leurs traits pertinents, par exemple, le caractère labialisé communique à n’importe quelle

consonne *tu, du, cause, fou* le caractère palatalisé ou mouillé: du [d'y], site [s'ite]; le caractère avancé adjoint à une consonne postlinguale: *gare, cure*, etc.

THÈME IV COURS 9

Modifications positionnelles des sons (modifications quantitatives – la durée des voyelles et des consonnes). Alternances phonétiques et historiques.

Modifications positionnelles (quantitatives)

En plus de sa caractéristique qualitative, toute voyelle possède une caractéristique quantitative. Or, on tient compte généralement de la durée relative du son, soit:

- 1) de la durée d'une voyelle par rapport à une autre dans la même position;
- 2) de la durée de la même voyelle dans différentes positions;
- 3) de la durée qui distingue à elle-seule deux voyelles de même timbre.

1. Dans le premier cas, il s'agit de la durée qui accompagne la différence de timbre, les deux caractéristiques constituent les traits pertinents du phonème telles par exemple, les voyelles françaises [o], [ø], [ɑ] et toutes les nasales qui possèdent *la longueur* dite *historique*.

La longueur historique complète n'apparaît *qu'en syllabe fermée à la fin du mot*: longue [lõ:g], allonger [a'lõʒe], longitude [lõʒi'tyd].

2. Le deuxième cas traite des voyelles qui peuvent recevoir en certaines positions, d'ailleurs bien déterminées, une marque quantitative supplémentaire., telles les voyelles françaises en syllabe fermée accentuée devant les consonnes allongeantes à la fin absolue du mot en fin de syntagme: frère, cave, loge, grise (j' ai vu ton frère, descends dans la cave, la concierge est dans sa loge, sa robe est grise). On appelle cette longueur généralement "*longueur rythmique*" parce qu'elle se réalise à la fin du dernier groupe accentuel du syntagme.

3. En troisième lieu, il s'agit d'une longueur à valeur phonologique puisqu'il n'y a qu'elle seule qui oppose deux sons dont les timbres sont identiques. Tel est, par exemple, le cas des voyelles de l'allemand [a -ɑ]: die Stadt (avec un [ɑ] bref) – der Staat (avec un [ɑ] long).

La durée des consonnes.

La durée (la longueur) des consonnes (un trait quantitatif) ne présente pas de valeur phonématique en style non affecté du français; d'ailleurs beaucoup de langues n'utilisent pas non plus de consonnes longues. En général, on peut dire que la consonne sourde est plus longue que la sonore. Mais, dans certaines conditions, la consonne est susceptible de devenir 2 ou 3 fois plus longue qu'elle ne l'est d'ordinaire. C'est le cas des consonnes

frappées de l'accent d'insistance, dit accent emphatique: *m:sérable!*
m:agnifique!

Il importe de ne pas confondre une consonne longue avec une consonne double ou géminée. Celle-ci est la combinaison de deux consonnes identiques dont la première est dépourvue de sa dernière phase, la détente (elle devient implosive), et la deuxième – de sa première phase, la tension. (à cet endroit se réalise la coupe syllabique ou, parfois, morphologique). On vient de terminer la tenue de la première consonne pour commencer celle de la deuxième.

Quand un mot se termine par une consonne prononcée, et que le mot suivant commence par la même consonne, les deux consonnes dite géminées sont prononcées à la limite des deux mots: *il a dit – il l'a dit*.

A la différence de l'italien et du russe, le français utilise fort peu la géminée, toute consonne double ayant été éliminée depuis des siècles. A part la gémination du [ʁ] au futur et au conditionnel des verbes *mourir, courir, quérir* (*mourrait, courrait, querrait*, etc.), les géminées sont dues à la chute d'un *e* instable à l'intérieur d'un mot (*nett(e)té, désir(e)rait, extrêm(e)ment*, etc. ou bien à la rencontre de deux mots dans la chaîne parlée (*il l'a vu, grande dette*, etc.). La gémination se manifeste donc à la frontière des morphèmes (*netteté*) et des mots dans la phrase (*grande dette*). Dans les mots savants prononcés souvent avec une géminée par les speakers à la radio, la gémination est due à l'influence de la graphie (*irrèel, collectif, Hollande, illusion*, etc). Cet usage tend à s'implanter dans la prononciation française. A citer l'exemple avec le professeur du français qui disait *collègues* en faisant la gémination de [l] quand il était au bureau et sans faire la gémination en conversant au téléphone avec son ami.

Alternances phonétiques et historiques

L'alternance suppose la substitution d'un phonème à un autre à l'intérieur d'un même morphème (*radical, affixe*, etc.).

On distingue généralement deux espèces d'alternances: *alternances vivantes* et *alternances historiques* ou *traditionnelles*.

Alternances phonétiques ou vivantes. Les alternances vivantes sont conditionnées par la norme orthoépique moderne. On leur donne également le nom d'alternances phonétiques. Elles sont dues à l'influence des sons voisins, à l'accentuation, à la position du son dans le mot (dans l'unité accentuelle). Les mots nouveaux du français sont susceptibles d'être frappés par ces alternances (*hélér – hèle*). Les alternances vivantes sont en français essentiellement vocaliques. Ce sont les voyelles qui alternent avec d'autres voyelles. Les rares sont les alternances de l'espèce "voyelle – consonne". L'alternance "consonne – consonne" ne se trouve pas en français moderne qu'à l'état d'alternance vivante.

L'alternance "voyelle ouverte – voyelle fermée" [e-ɛ] est une des plus importantes et des plus répandues: *répéter – répète, allégresse – allègre*, on

fête – nous fêtons, plaître – il plaît.. *L'alternance [e-ɛ]* affecte non seulement les mots isolés, mais aussi les groupes accentuels, en raison du fait que ces groupes constituent des unités accentuelles primaires du français: j'ai – ai-je.

L'alternance [œ-ø] : boeuf [œ] - boeufs[ø]; ils peuvent – il peut.

L'alternance [ɔ-o], la voyelle [ɔ] n'apparaît jamais en syllabe accentuée ouverte: trotter – trot. Cette alternance affecte les abréviations en français qui sont multiples: microphone – micro, automobile – auto, stylographe – stylo.

L'alternance "voyelle – consonne" se fait entre les voyelles fermées [i, y, u] et les consonnes constrictives [j, u, w]: loue ['lu] – louer ['lwe], il sue ['sy] – suer ['sue].

L'alternance "voyelle nasale – voyelle orale + consonne nasale". Cette alternance affecte le préfixe in-, im-: impossible – immortel; dans la dérivation: plein – plénière; évident – évidemment.

L'alternance "voyelle brève – voyelle longue". Cette alternance a deux aspects en français moderne: vous dites – ils disent; tic – tige; dernier – dernière; il vit – ils vivent; veuf – veuve; voici une chaise – apportez-moi une chaise longue.

Alternances historiques

Il y a des alternances qui ne s'appuient pas sur la structure phonétique du français, elles ne relèvent plus d'aucune règle phonétique du français moderne. On leur donne le nom *d'alternances historiques ou phonomorphologiques*. Elles sont conservées par la langue en vertu des fonctions grammaticales qu'elles assument.

Les alternances historiques sont utilisées dans le verbe pour marquer le nombre. Consonnes [t,d,s,z,v,p,m,j] – zéro de son, III gr.: il bat / ils battent; il répond / ils répondent, il paraît – ils paraissent, il craint/ils craignent; il tient/ils tiennent; il vaut/ils valent; Voyelle orale – voyelle nasale: il fait/ils font. Tous les verbes du II groupe: il finit/ils finissent.

Elles servent à opposer le masculin au féminin dans les noms et les adjectifs: consonne [d, t, z] + zéro de son: chat/chatte; cadet/cadette; chaud/chaude; blanc/blanche; français/française; atelier/atelière; époux/épouse.

Dans *les verbes*, quelques-unes des alternances vocaliques exprimant les différences de temps: il peut/il put; il sait/il sut; il met/il mit; il lirai/il lirait.

Il existe quelque cas d'alternances qui réalisent des fonctions grammaticales. Etant donné leur caractère phonétique désuet, les alternances historiques sont généralement étudiées *par la morphologie*.

THÈME IY

COURS 10

Le son [ə] instable. La liaison et l'enchaînement.

La nature de ce son et sa place dans le système phonique français ne sont pas encore suffisamment étudiées acoustiquement et articulatoirement. Phonologiquement ce son n'est pas nettement déterminé. J. Varney Pleasants qui a analysé ce son dans son ouvrage "Etudes sur l'e muet (Paris, 1956, p. 10) parle de ce son comme d'une voyelle mystérieuse, peu saisissable, pas claire se différenciant par une variété de timbres.

Connaissant certaines restrictions parce qu'inusité en syllabe ouverte accentuée, la voyelle [œ] est cependant le son du français probablement le plus typique, celui qui, entre autres, donne à la langue française sa physionomie particulière. Il est très fréquent dans le débit, surtout en position inaccentuée en raison de l'emploi courant des monosyllabes dont il fait partie (de, le, ne, me, te, se, etc.).

On nomme ce son comme *e muet* (немое) parce qu'il ne se prononce pas assez souvent, *e caduc* (беглое) vu son caractère faible et désuet, *e instable* (неустойчивое), *e sourd* (глухое), *e féminin* – du fait qu'il était autrefois utilisé comme marque du féminin. Il y a plusieurs discussions et disputes sur chacune de ces dénominations. Les chercheurs ne sont pas d'accord sur aucune de ces dénominations.

A notre avis, le son dit *e caduc* n'est qu'une variante *instable* du phonème [œ] en syllabe ouverte non accentuée. En effet, son caractère phonétique – il est bref, moins ouvert, plus ou moins relâché dans les positions différentes – ne présente aucune valeur phonologique parce qu'il est dû à la position instable du phonème [œ] dans la syllabe ouverte non accentuée, dans la plupart des cas non initiale, entre deux consonnes susceptibles de former un groupe de consonnes en français: *Je d(e)mande* mais – *Demandez-lui*; *je n(e) dis pas non*, mais – *ne dites pas non*, etc.

D'ailleurs, les termes *e muet* et *e féminin* sont imparfaits; parce que [œ] instable n'est muet que dans certaines positions et qu'il n'est plus de nos jours une flexion du féminin puisqu'il ne se prononce pas à la finale.

Phonétiquement, certains chercheurs rapprochent [ə] à [œ], d'autres trouvent que ce son est très similaire au son [ø], les troisièmes considèrent [ə] comme voyelle neutre qu'on peut insérer parlant de la variante non accentuée du [œ]. J. Varney Pleasants fait une conclusion que cette importante voyelle ayant son timbre qui ne se confond ni avec [œ], ni avec [ø]. C'est l'unique voyelle en français qui puisse disparaître ou apparaître dans la prononciation dans le même mot ce qui dépend des conditions contextuelles.

Faut-il considérer le [œ] inaccentué comme un phonème à part, *e dit caduc*? Parmi les linguistes il n'y a que L. Ščerba, K. Togeby, et G. Straka qui se prononcent en faveur de la valeur phonologique du son [ə]. K. Togeby lui

trouve une opposition phonologique à la finale [ø - œ] queue/que, tandis que L. Ščerba atteste le rôle phonématique du [œ] en raison de son alternance avec zéro phonique (zéro de son): cf. demander – peupler, à d(e)mander – à peupler. Dans *demandeur* il s’agit, d’après L. Ščerba, du phonème [ə], alors que dans le verbe *peupler* où *e* n’alterne pas avec zéro phonique, il y a le phonème [œ].

Tous les autres sont d’accord sur le caractère relâché du [ə] sans pouvoir toutefois déterminer de façon exacte son articulation, le classant tantôt parmi les nuances du [œ] en vertu de son caractère ouvert, qu’il garde sous l’accent dans le groupe: *donne-le*, tantôt parmi celles du [ø] à cause de l’alternance – je le prends [œ] – prends-le [ø] (P. Fouché, A. Martinet).

Les phonéticiens ont établi certaines lois de la chute et du maintien du *e* instable dans la chaîne parlée. Cette voyelle peut se rencontrer au début, au milieu et à la fin du mot (et à la jonction des mots). C’est la loi des trois consonnes de Maurice Grammont (*voir supplément règles de prononciation du son e*). D’après cette loi le [ə] est prononcé dans les cas quand il est nécessaire d’éviter la présence de trois consonnes consécutives. La chute ou le maintien du [ə] dépend des sons qui précèdent et non des sons qui suivent. Cette loi est sujette à la critique. On cite les cas quand [ə] n’est pas prononcé comme dans *just(e)ment*, *fort(e)ment*, dans *c(e)*.

Quant à Pierre Delattre il considère les particularités de la prononciation du [ə] du point de vue de non seulement de la quantité des consonnes qui précèdent mais aussi de la qualité des consonnes, la présence de telles consonnes comme [p, t, k, b, g] et des groupes de consonnes [pr, pl, tr, kr, kl]. Le son [ə] est surtout maintenu s’il est précédé d’un groupe de consonnes doubles: *il le croit; il neige, je crois; passe ce plat; il aime me voir; un guide de montagne*. Les consonnes sonores [ʋ] et [l] sont moins aptes de maintenir le son [ə] dans la prononciation. Dans les mots comme *vendredi, simplement, notre bête, maigre gloire, toute revue, chaque repas* la voyelle est beaucoup plus stable dans la prononciation que dans *forg(e)ron, trist(e)ment, elle vals(e) bien, une p(e)tite, leur ch(e)min*.

Le phonéticien de l’UEV (qui a travaillé dans notre Département de Langue Française V. K. Kachkina) nous a proposé les règles sur la chute et le maintien du son *e* instable (*voir supplément, règles de prononciation*). Selon elle, le [ə] est d’autant plus stable a) s’il s’appuie sur une consonne plus forte fermée, et b) que la différence de force-aperture entre les consonnes est plus grande. Et inversement. Le premier [ə] se maintient nettement dans toute la zone gauche, mais sa stabilité diminue à mesure qu’on approche de la diagonale (*voir tableau joint aux règles*).

La liaison. La liaison vocalique. L’enchaînement.

Il existe en français une espèce d’alternance qui est probablement la plus particulière et qui se manifeste à l’intérieur d’un groupe accentuel. Une

consonne alterne avec zéro de son: trois-(z)-amis – trois-(0)-camarades. Cette alternance porte le nom de liaison. Il est nécessaire de distinguer trois notions: *la liaison, la liaison vocalique, l'enchaînement*,

La liaison est la prononciation occasionnelle de la consonne finale non prononcée d'un mot avec la voyelle du mot suivant. Elle se fait à l'intérieur d'un groupe de mots liés par le sens, c.a.d. groupe rythmique. La liaison introduit dans la chaîne un élément nouveau – troi(s) livre – trois amis.

La liaison vocalique. Quand deux voyelles voisines qui appartiennent à deux mots différents sont prononcés ensemble, nous avons une liaison vocalique. Elle s'affecte dans le cadre du syntagme: *Charles va a Arles. Tu as eu.* La liaison vocalique n'introduit aucun élément nouveau.

L'enchaînement consiste en ce qu'on lie la consonne prononcée finale d'un mot avec la voyelle initiale d'un autre mot qui le suit dans la chaîne parlée. La structure phonique du syntagme ne change pas, c'est la syllabation qui subit quelques changements: *Marcel admire une statue* – les sons sont les mêmes mais leur répartition en syllabes a changé.

La liaison vocalique se distingue cependant *de l'enchaînement* en ce sens que celui-ci forme une seule syllabe de deux éléments enchaînés et par cela même crée une nouvelle répartition en syllabes, tandis que *la liaison vocalique* répartit les deux voyelles en deux syllabes différentes suivant la loi de la constitution syllabique en français: autant de voyelles, autant de syllabes. Toutes les liaisons peuvent être réparties en liaisons obligatoires, interdites et facultatives (*voir supplément*).

Ouvrages à étudier – thème IV:

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 95–113.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 43–51.

3. Кашкина В.К. Аудиовизуальный курс речевой практики французского языка / В.К. Кашкина. – Воронеж : ВГУ, 1983. – С. 143–147.

A votre choix:

4. Катагощина Н.А. О современном французском произношении / Н.А. Катагощина. – М., 1974.

5. Companys E. Les junctions / E. Companys // In: La français dans le monde. – Juin 1968. – № 57.

6. Соколова В.С. Фонетика французского языка / В.С. Соколова. – М. : Высшая школа, 1983.

THÈME Y

STRUCTURE SYLLABIQUE DU FRANÇAIS

COURS 11

Notion de syllabe. Définitions différentes de la syllabe. Constitution de la syllabe en français.

La chaîne parlée se présente comme un continuum à l'intérieur duquel les sons agissent les uns sur les autres. L'importance de la syllabe est capitale dans toute langue:

- A. C'est que toutes les modifications phonétiques du langage telles que l'accommodation, l'assimilation, etc s'opèrent tout d'abord à l'intérieur de la syllabe.
- B. Les syllabes servent de composants à des unités plus grandes, tels les mots, les groupes accentuels, les syntagmes, etc.
- C. La versification du français est basée sur le nombre de syllabes.

La syllabe est le plus petit segment de la chaîne parlée que l'on émet au cours de la phonation.

Dans l'étude de la syllabe et de la syllabation on se heurte à beaucoup de problèmes compliqués, à commencer par la définition de la syllabe. *La théorie fonctionnelle* dans la définition de la syllabe part du noyau syllabique. *La théorie expiratoire* prétend qu'une syllabe correspond à un renforcement dans l'expiration. Le plus souvent cette théorie est combinée parfois avec *la théorie de la sonorité*. Cette dernière a pour base le critère acoustique et repose sur le degré de sonorité du son. *La théorie de l'aperture* des sons est formulée par le linguiste suisse F. de Saussure.

C'est le critère physiologique qui est à la base de la *théorie de la tension musculaire* (L. Ščerba, A. Abèle, M. Grammont, P. Fouché). En effet, on peut décrire la syllabe comme une unité d'effort musculaire, une unité purement articulatoire, sans réelle pertinence linguistique. Le point capitale dans la théorie de L. Ščerba, c'est l'idée que l'intensité d'une consonne change au cours de son émission. Le fait qu'une consonne soit susceptible de varier d'intensité au cours de la prononciation explique pourquoi elle appartient tantôt à une syllabe, tantôt à une autre.

La structure syllabique est une des caractéristiques phonétiques capitales de la langue. Il existe des syllabes de différents types: voyelle (*V*), consonne-voyelle (*CV*), consonne-consonne-voyelle (*CCV*), consonne-consonne-consonne-voyelle (*CCCV*), voyelle-consonne *VC*, etc On peut donner les autres combinaisons: *VCC, CVC, CCVC, CVCC, CCVCC, CCCVCC (strict)*.

Cependant, la syllabe-type du français est celle qui présente la séquence *consonne-voyelle (CV)*. La fréquence du type *CV* est nettement supérieure à toutes les autres. Néanmoins, le français connaît beaucoup de syllabes du type *V* à l'intérieur du mot et du syntagme: aérer [**a-e-~~ae~~**], pays [**pe- i**], réussir

[**ʁe-y- sɪʁ**]. Les autres types de syllabes qui ont une fréquence considérable sont *CCV*, et les espèces moins fréquentes – *VC* et *CVC*; pra-ti-que/r/, dra-ma-tique, ma-ni-fes-te/r/.

Formant un segment phonique de l'énoncé, la limite de la syllabe ne coïncide pas nécessairement avec la limite du morphème. Si toutefois la coïncidence a lieu, elle est fortuite (par exemple, pré-tendre, pro-po-si-tion). En français, la limite de la syllabe ne coïncide pas non plus obligatoirement avec la limite du mot, à la différence du russe: les hommes [**le- zɔm**], j'ai passé sept heures à la mairie [**je-pa-se-se-tœ -ʁa- la-me-ʁi**].

THÈME Y COURS 12

Caractéristiques des syllabes françaises. Règles de syllabation.

Même une personne sans formation spéciale a l'idée bien claire du nombre des syllabes. Les enfants divisent aisément la chaîne parlée en syllabes.

La syllabe dans une langue se définit par trois caractéristiques essentielles: le son qui forme le sommet syllabique, la finale de la syllabe, et les combinaisons de consonnes et de voyelles qui constituent la syllabe-type.

La syllabe française est une syllabe vocalique: en français moderne seules les voyelles sont susceptibles de former les syllabes. Autant de voyelles, autant de syllabes, telle est la règle qui régit la répartition du mot et du groupe accentuel en syllabes dans la langue française: partir – par-tir, dater – da-ter, porter – por-ter, typique – ty -pique. La répartition peut varier légèrement selon les registres, selon le degré de maintien des [ə] instables. La syllabe orale est donc loin de toujours reproduire la syllabe graphique.

La deuxième caractéristique concerne la fin de la syllabe. La syllabe qui se termine par une voyelle est appelée ouverte *éléphant* [**e-l-e-fa**], et celle qui se termine par une ou plusieurs consonnes est appelée fermée *secteur* [**sek-tœʁ**].

La syllabe-type du français est la syllabe ouverte, celle qui a une voyelle pour finale. Par exemple, dans la phrase :i-la-bien-vou-lu-à-par-ler, on constate qu'il y a sept syllabes ouvertes pour une seule syllabe fermée.

A examiner de près n'importe quelle phrase française, on constate que plusieurs syllabes deviennent ouvertes dans la chaîne parlée grâce à l'enchaînement qui s'effectue à l'intérieur d'un syntagme, alors que le mot pris à l'état isolé peut avoir des syllabes fermées. La syllabation se fait selon les principes suivants:

- 1) Toute consonne intervocalique forme syllabe avec la voyelle qui la suit, ouvrant la syllabe précédente, aussi bien à l'intérieur du mot qu'à l'intérieur du groupe: a-ller, sau-ter, par-ti-ra-mi-di;

- 2) Un groupe de deux consonnes (la première étant un bruit et la deuxième une sonnante) se sépare en deux syllabes: sec-teur, fac-teur, sauf si la seconde est un [ʁ] ou [l]: pa-trie, a-ppli-quer ou une semi-voyelle: a-llié, a-llouette, a-ssiette;
- 3) Un groupe de trois consonnes avec un [s] au milieu subit une coupe syllabique après le [s]: obs-tacle.

Deux facteurs contribuent à augmenter le nombre des syllabes: la fréquence des emprunts (speaker, spoutnik...) et l'augmentation des chutes des [ə] instables.

Les jonctures (ou les jointures) sont faiblement marquées en français et la différence est minime, du point de vue de syllabation, entre *les petits trous* et *les petites roues*.

Ouvrages à étudier – thème V:

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 82–94.
2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 41–43.
3. Abry Dominique, Marie-Laure Chalaron. Phonétique 350 exercices. Hachette Livre, 1994. – P. 15.

A voir choix:

4. Селях А.С. Фонетика французского языка : теоретический курс / А.С. Селях, Н.С. Евчик. – Минск, 1984.
5. Виллер М.А. Фонетика французского языка / М.А. Виллер, М.В. Гордина, Г.А. Белякова. – Л., 1978.

ATTENTION!

RÉVISION (thèmes III–V; cours 5–12)

Questions et exercices

1. Est-ce qu'il y a une différence entre la phonétique et la phonologie?
2. Quel est le but de l'analyse phonologique?
3. Est-il possible de prononcer un phonème?
4. Le phonème est-il divisible en unités encore plus petites? Le phonème a-t-il un sens?
5. Quelles fonctions le phonème a-t-il?
6. Citez les indices des phonèmes.
7. Quels sont les critères d'identification des phonèmes?
8. Dans quel cas s'agit-il des variantes combinatoires du phonème?
9. Donnez des exemples des variantes de position et des variantes stylistiques de phonème.
10. De quoi dépend le choix des variantes dans la parole?
11. Quelles sont les oppositions privatives et les oppositions équipolentes?
12. Qu'est-ce que l'archiphonème?

13. Quel savant a joué un rôle très important dans la création de la théorie du phonème?
14. Qu'est-ce qui est à la base de l'assimilation? Quels types d'assimilation connaissez-vous?
15. Quelle est la nature de l'accomodation, qu'est-ce qui la différencie de l'assimilation?
16. Parlez des modifications qualitatives et des modifications quantitatives (positionnelles).
17. Quelles sont les alternances vivantes et historiques
18. Parlez du son [ə] instable.
19. Donnez la définition de la liaison, de la liaison vocalique et de l'enchaînement.
20. Parlez des théories de la syllabe.
21. Qu'est-ce que la structure syllabique du français?
22. Quelle est la syllabe type du français?
23. Donnez les trois caractéristiques essentielles de la syllabe française.
24. Donnez les règles de syllabation du français.
25. Répartissez ces unités en syllabes:
Je ne compris que beaucoup plus tard à quel point je m'étais trompé. – elle est revenue – elle est partie – les hommes – revenir à pied – j'ai passé cinq heures à la magistrature.

TEST 2

1. Qu'est-ce qui se rapporte à la phonologie:
 - a) la phonétique acoustique et physiologique;
 - b) la phonétique fonctionnelle;
 - c) la phonétique comparée;
2. L'accomodation en français se fait généralement:
 - a) d'une consonne à une voyelle;
 - b) d'une consonne à une autre consonne;
 - c) d'une voyelle à une consonne.
3. L'assimilation vocalique s'effectue:
 - a) entre deux voyelles à distance;
 - b) entre deux voyelles qui se suivent;
 - c) entre deux consonnes à distance.
4. Les variantes conditionnées par l'entourage phonétique ont reçu le nom de:
 - a) variantes stylistiques;
 - b) variantes combinatoires;
 - c) variantes positionnelles.
5. Les alternances s'effectuent:
 - a) à l'intérieur des morphèmes différents;
 - b) à l'intérieur d'un même morphème.

6. Combien de fonctions possède un phonème?
 - a) 2;
 - b) 3
 - c) 4.
7. Qu'est-ce qui forme une opposition?
 - a) deux phonèmes d'une langue;
 - b) quatre phonèmes d'une langue;
 - c) six phonèmes d'une langue.
8. Les alternances historiques:
 - a) sont réalisées dans la langue en vertu de leurs fonctions grammaticales;
 - b) sont dues à l'influence des sons voisins, à l'accentuation , etc.
9. Les modifications positionnelles sont:
 - a) modifications quantitatives;
 - b) modifications qualificatives;
 - c) modifications historiques.
10. La liaison est un phénomène de la chaîne parlée qui se manifeste:
 - a) à l'intérieur d'un groupe accentuel;
 - b) à l'intérieur d'un mot;
 - c) entre les mots d'une nature différente.
11. La liaison vocalique se distingue de l'enchaînement par le fait:
 - a) qu'elle crée une nouvelle répartition en syllabes;
 - b) qu'elle est d'une nature tout à fait différente;
 - c) qu'elle sert à lier les mots dans la chaîne parlée.
12. Dans les mots *médecin* et *subsister* nous sommes en présence:
 - a) de l'assimilation régressive et partielle.
 - b) de l'assimilation progressive;
 - c) de l'assimilation régressive et progressive.
13. Quelle est la syllabe type du français:
 - a) CV;
 - b) V;
 - c) CVC.
14. Quels facteurs contribuent à augmenter le nombre des syllabes:
 - a) la chute du son [ə] instable;
 - b) les phraséologismes;
 - c) la récitation des vers.

Contrôle en laboratoire

Ecoutez. Notez les groupes rythmiques par des / , les pauses plus longues par des //, les liaisons-enchaînements par des ~ ,et barrez les [ə] instables non prononcés. Puis lisez le texte en même temps que le locuteur:

Dis-moi, comment tout a commencé?

Je ne sais pas, je ne sais plus, il y a si longtemps, je n'ai plus souvenir du temps maintenant, c'est la vie que je mène. Je suis né au Portugal, à Ericeira, c'était en ce temps-là un petit village de pêcheurs pas loin de Lisbonne, tout blanc au-dessus de la mer. Ensuite mon père a dû partir pour des raisons politiques, et avec ma mère et ma tante on s'est installés en France, et je n'ai jamais revu mon grand-père. C'était juste après la guerre, je crois qu'il est mort à cette époque-là. Mais je me souviens bien de lui, c'était un pêcheur, il me racontait des histoires, mais maintenant je ne parle presque plus le portugais. Après cela, j'ai travaillé comme apprenti maçon avec mon père, et puis il est mort, et ma mère a dû travailler aussi, et moi je suis entré dans une entreprise, une affaire de rénovation de vieilles maisons, ça marchait bien. En ce-temps-là, j'étais comme tout le monde, j'avais un travail, j'étais marié, j'avais des amis, je ne pensais pas au lendemain, je ne pensais pas à la maladie, ni aux accidents, je travaillais beaucoup et l'argent était rare, mais je ne savais pas que j'avais de la chance. Après ça je me suis spécialisé dans l'électricité, c'est moi qui refaisais les circuits électriques, j'installais les appareils ménagers, l'éclairage, je faisais les branchements. Ça me plaisait bien, c'était un bon travail (J.M.G. Le Clézio, "Ô voleur, voleur, quelle vie est la tienne?", in. La Ronde et autres faits divers, Éd. Gallimard).

NIVEAU SUPRASEGMENTAL DE LA PHONÉTIQUE

THÈME YI

PHONÉTIQUE SYNTACTIQUE OU SUPRASEGMENTALE COURS 13

Prosodie et ses composantes. Fonctions des moyens suprasegmentaux de la langue.

Dans la plupart des écoles linguistiques on oppose des éléments *phonématiques* (phonèmes et traits) à des éléments *prosodiques* (terminologie de Martinet et de l'école phonologique) ou bien des éléments *segmentaux* à des éléments *suprasegmentaux* (terminologie américaine). De cette façon on désigne par le terme de *prosodie* le domaine de la phonétique qui échappe à l'articulation en phonèmes et en traits distinctifs. C'est la phonétique suprasegmentale ou (syntactique d'après L. Ščerba) qui constitue un ensemble de caractéristiques phonétiques telles que l'accent, la mélodie et le ton, la pause, le rythme, le timbre. On donne à tout ça le nom d'*intonation* tout court au sens large de ce terme.

Ce que nous percevons subjectivement comme une certaine *intonation* se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de traits acoustiques: intensité, durée, fréquence. C'est la *mélodie* qui joue le rôle principal dans la perception de l'intonation et dans l'organisation des unités suprasegmentales

(de la phrase). Par la *mélodie* on entend les variations de la hauteur du ton fondamental qui est constituée par la fréquence de vibrations des cordes vocales. Ces variations du ton fondamental sont mieux perçues par notre oreille que toutes les autres caractéristiques de l'intonation.

La fréquence du ton fondamental dépend surtout de la production des voyelles qui constituent 50% de sons de la chaîne parlée.

Il faut dire que certains linguistes emploient le terme "intonation" pour désigner seulement la mélodie (P. Delattre, L. Roudet).

Les variations de timbre sont très importantes pour l'intonation des phrases émotives. Or, le timbre n'est pas encore assez étudié, on connaît peu de rapports qui existent entre le timbre et les divers sentiments.

L'ensemble de ces traits suprasegmentaux caractérisant une unité de parole a reçu dans la phonétique soviétique le terme *d'intonème*. Le sens de celui-ci diffère du même terme utilisé par P. Delattre qui lui donne l'acception suivante: "*dessin mélodique* d'une unité prononcée".

L'ensemble sonore et la structure lexico-grammaticale des phrases constituent leur organisation rythmo-mélodique.

L'emploi des moyens intonatoires dépend du sens de l'énoncé, de la structure syntaxique de la proposition et du style.

Ouvrages à étudier – thème V:

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 114–137.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 57–58.

3. Рапанович А.Н. Фонетика французского языка. Курс нормативной фонетики и дикции / А.Н. Рапанович. – М. : Высшая школа, 1980. – С. 37–41.

A votre choix:

4. Артемов В.А. Об интонеме и интонационном варианте / В.А. Артемов. – Уч. зап. Ш МГПИИЯ. Интонация и звуковой состав. – М., 1965.

5. Щерба Л.В. Фонетика французского языка / Л.В. Щерба. – М. : Изд-во лит-ры на иностранных языках, 1953.

THÈME VI COURS 14

Intonation. Ses fonctions. Dix intonations de P. Delattre Intonème/prosodème.

En écoutant la parole on perçoit l'intonation comme un mouvement musical → des montées et des descentes du ton qui constituent la mélodie de la phrase. C'est l'intonation qui fait, à partir des groupements des mots, une

unité de communication (la phrase). Une phrase n'existe pas en dehors de l'intonation. Soit cette proposition, suivant qu'il est affirmative ou négative change de ton – *il vient ce soir* (mélodie descendante ou ton descendant); *il vient ce soir?* (mélodie ascendante ou ton ascendant).

L'intonation a quatre fonctions:

1. L'intonation découpe le discours en unités de sens qui correspondent à des unités syntaxiques: phrases, syntagmes, groupes rythmiques. Elle unit les mots à l'intérieur de ces fragments.
2. L'intonation sert à différencier le sens communicatif de la phrase: phrase énonciative, interrogative ou impérative. Tu parles. Tu parles? Tu parles!
3. L'intonation exerce la fonction prédicative. C'est grâce à elle qu'un mot isolé, un groupe de mots ou plusieurs groupes de mots, contenant ou non le prédicat grammatical, reçoivent la valeur de la phrase. (d'une unité grammaticale, exprimant une idée achevée). Dans le dialogue – uniquement grâce à l'intonation.
4. L'intonation exprime des émotions: crainte, regret, joie, étonnement, indignation, etc.

Le mouvement mélodique représente le contour mélodique d'une phrase. Chaque langue se caractérise par ses propres contours mélodiques. D'après les données de P. Delattre le français emploierait seulement dix intonations de base qui se classent comme suit: 1) finalité, continuation majeure (syntagme non finale de la phrase, continuation mineure (groupe accentué au milieu du syntagme), implication (mot affirmatif ou négatif non final) et commandement réunies en intonations déclaratives; 2) question (totale) et interrogation (partielle) formant les interrogatives; 3) parenthèse et écho (apostrophe) nommés intonations parenthétiques; 4) exclamation formant une exclamative (*voir supplément, tableaux ou Chigarevskaia, p. 214*).

Intonème (prosodème)

De même que l'existence et le bon fonctionnement d'un phonème segmental repose sur *l'opposition de sens*, la valeur linguistique d'une courbe d'intonation doit aussi dépendre *des oppositions de sens*. La technique des oppositions de sens, basée sur les oppositions d'un seul segment, est celle qui permet le plus sûrement de dégager les phonèmes segmentaux d'une langue, par exemple: *sir, sur, sourd, serre, soeur, sort*. Mais le comportement des phonèmes et des intonèmes n'est pas identique. Le phonème n'a pas de sens en lui-même, c'est le morphème qui est le petit segment porteur de sens. Or, l'intonème a donc une certaine affinité avec le morphème, mais a ses propres lois. Nous savons qu'on distingue les phonèmes les uns des autres par leurs traits pertinents: [y] et [i] – par l'arrondissement, [t] et [d] – par le voisement, etc. De même, il est possible que les courbes d'intonation se distinguent entre elles d'après des traits pertinents: montée contre descente, montée mineure

contre montée majeure, pente croissante contre pente décroissante... Mais les traits pertinents de l'intonation ne ressortent pas aussi clairement que ceux des phonèmes segmentaux.

En examinant les dix intonations de base de P. Delattre nous pouvons constater qu'il y a trois courbes descendantes qui ont le même intervalle (4 – 1): interrogation, exclamation, commandement. La question se pose de savoir si ces trois courbes sont distinctives entre elles. Les tests ont donné des résultats négatifs. On a demandé à des francophones s'ils comprenaient: le commandement *Qu'elle tombe*, l'interrogation *Quelle tombe?* Et l'exclamation *Quelle tombe!* Ils n'ont pas pu distinguer ces trois variantes d'après les différences de courbe. On doit donc conclure que ces trois courbes appartiennent au même intonème, l'intonème (4 – 1). Au contraire, les trois courbes ascendantes: question, continuation majeure, implication, ayant le même intervalle (2 – 4) ont droit au titre d'intonème indépendant (les francophones ont pu déterminer ces trois courbes). En définitif, les 10 courbes d'intonation que nous avons analysées par des oppositions de sens se réduisent à 7 formes distinctives ou intonèmes: 1) la question (2 – 4); 2) la continuation majeure (2 – 4); 3) l'implication (2 – 4); 4) la continuation mineure (2 – 3); 5) la parenthèse (1 – 1, 2 – 2, 3 – 3, 4 – 4); 6) la finalité (2 – 1); 7) l'exclamation, le commandement ou l'interrogation (4 – 10).

Ouvrages à étudier – thème VI:

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vyssšaja škola, 1982. – § 137.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 58–59.

3. Delattre Pierre. Les dix intonations de base / Pierre Delattre // French Review. – 1966. – Vol. 4, № 1. – Pp. 1–14.

A votre choix:

4. Pinaéva V. Aperçu de l'intonation française / V. Pinaéva. – Moscou, 1965.

THÈME VII ACCENTUATION DU FRANÇAIS COURS 15

Accentuation du français. Groupe rythmique ou accentuel. Les accents.

L'accent sert à mettre en relief une des syllabes de la chaîne parlée. Il contribue à la création d'un rythme particulier à chaque langue. L'accent peut avoir les caractéristiques suivantes: *intensité, ton et durée*.

Si c'est l'intensité qui est sa caractéristique essentielle, la syllabe accentuée est plus forte grâce à la tension musculaire renforcée. C'est un accent dynamique ou d'intensité (par exemple, en allemand). Si l'accentuation se fait à l'aide des variations de la hauteur du ton, il s'agit de l'accent musical

ou tonique (le suédois, le lithuanien). L'accent peut affecter la qualité de la voyelle, la voyelle accentuée devient plus longue et plus nette (le russe).

L'accent français est musical, quantitatif, dynamique. N.Chigarevskaïa estime qu'il a pour caractéristique essentielle le ton dont la hauteur varie de la syllabe inaccentuée à la syllabe accentuée. Certains prétendent que l'accent normal du français est à la fois musical et dynamique (P.Fouche, L.Ščerba). Dans les ouvrages récents l'accent français est considéré du point de vue de sa durée, et à titre secondaire, par la hauteur, l'intensité et accessoirement la pause. D'après Pierre Delattre, c'est un accent essentiellement quantitatif.

L'accent du mot français isolé a une place fixe. (L'accent russe est libre et mobile) Il porte toujours sur *la dernière syllabe* prononcée. Dans la chaîne parlée, l'accent de mot n'est qu'une virtualité, qui disparaît au profit de l'accent de groupe. En français, dit M. Grammont, "l'accent n'appartient pas au mot, mais au groupe". Il est *mobile dans la chaîne parlée*. C'est également l'intonation (ou l'ensemble de moyens intonatoires) qui délimite les différentes parties de la phrase – *le groupe accentuel et le syntagme*.

Le mot accentué forme avec ceux qui le précèdent un seul groupe phonique appelé *groupe accentuel (ou groupe rythmique)*. On donne également au *groupe accentuel* le nom de *mot phonétique*, et ceci parce que le mot français ne possède pas de physionomie phonique. Le groupe accentuel n'est pas nécessairement suivi d'un silence (ou pause). Généralement la pause n'intervient qu'après une série interrompue de quelques groupes accentuels qui constituent ce qu'on appelle *un groupe de souffle*. Cependant, la pause joue un rôle démarcatif, puisqu'elles sont exclues à l'intérieur d'un groupe. Leur nombre et leur durée dépendent en grande partie du rythme de l'énoncé: plus le rythme est rapide, moins les pauses sont longues. Le rythme de la phrase est constitué par le retour à intervalles plus ou moins réguliers de syllabes accentuées finales de groupes sémantique et syntaxique - le groupe rythmique. Les constituants du groupe rythmique sont les suivants:

1. Tous les déterminants constituent un groupe rythmique avec les mots auxquels ils se rapportent. Comparez: *je le lui donne / donne-le-moi*. Il n'y a que la syllabe finale du groupe qui garde l'accent. Les autres sont désaccentuées. Comparez: *le jardin / le jardin de plantes. Mets-le moi là / mets-le moi donc là / mets-le moi donc là-bas*.

2. Les déterminants polysyllabiques placés après le déterminé forment un groupe rythmique différent de ce dernier en changeant le sens de l'énoncé. Comparez: *Il a parfaitement chanté // il a chanté / parfaitement. C'est une bonne femme // c'est une femme / bonne. Il est vraiment malade? // il est malade? Vraiment?*

3. Les groupes rythmiques peuvent être divisibles et indivisibles. Comparez: *Vous prenez / du café au lait? // Prenez-vous / du café au lait? // prenez-en/ si le coeur vous en dit*.

Il faut au moins deux accents pour constituer le rythme de la phrase. Par exemple: *Prens-le / fais vite* – rythme binaire (deux syllabes). *Prenez-le / derrière vous* – rythme tertiaire (trois syllabes). *C'est un dîner / il est exquis* – rythme quaternaire (quatre syllabes).

Il a déjeuner / avec sa famille – rythme quinaire (cinq syllabes). Le rythme est un fait prosodique. La périodicité rythmique est perçue grâce à la syllabe mise en valeur, proéminente. Cette proéminence, ou accent est dû à un allongement de durée. Le rythme est étroitement lié avec l'accent.

Le rythme d'un énoncé oral (ou écrit oralisé) tient essentiellement à la répartition du discours en groupes accentuels, d'où le nom de groupe rythmique qui leur est souvent donné, en particulier, dans l'analyse des textes littéraires

Le syntagme selon L. Ščerba, que nous acceptons entièrement, “c'est une unité phonétique, qui exprime un tout sémantique, se formant au cours même de la parole (alias pensée) et pouvant comprendre soit un seul, soit plusieurs groupes rythmiques (“Это фонетическое единство, выражающее единое смысловое целое в процессе речи-мысли и могущее состоять как из одной ритмической группы, так и из целого ряда их...”)).

Toute proposition constitue une unité syntaxique, sémantique et phonétique. Du point de vue syntaxique elle est répartie en termes de proposition. Ainsi dans la phrase qui suit il y a six termes de proposition: *chaque – seconde – faisait – d'elle – un nouvel – univers*. Du point de vue phonétique, une proposition peut être répartie en plusieurs syntagmes différents. Voyons le même contexte: *chaque seconde – faisait d'elle un nouvel univers*.

Il se peut toutefois que la proposition coïncide avec le syntagme, par exemple: *Nous partons*. La répartition de l'énoncé en syntagmes, unités phonétiques, relève donc en premier lieu du sens de l'énoncé et repose sur la syntaxe de la phrase. Soit cette proposition – *C'est moi, | Merlin* || La phrase est répartie en deux syntagmes aux tons différents, elle renferme une apposition exprimée par le nom propre *Merlin* déterminant le pronom *moi* de la première partie. L'équivalent de cette phrase: *C'est moi, ici Merlin*. Par contre, la même combinaison de mots peut constituer un seul syntagme vu sa fonction syntaxique de prédicat nominal: *C'est moi Merlin*. Son équivalent sémantique: *Merlin, c'est moi*.

Le français connaît différents types d'accents réguliers et irréguliers. Les accents *réguliers* sont ceux qui frappent la dernière syllabe du groupe rythmique de la phrase: *regardez! Regardez par là! Regardez par là et réfléchissez!* C'est l'accent normal ou du groupe rythmique, l'accent syntagmatique. Les accents par lesquels sont marqués les limites des syntagmes d'après leur nature sont semblables aux accents rythmiques.

Les accents *irréguliers* remplissent la fonction contrastive dans la chaîne parlée. On distingue les accents secondaires, les accents d'insistance intellectuelle (logique) et affective, les accents supplémentaires.

On a souvent besoin, dans la conversation, de mettre en relief une idée, de souligner un mot soit pour des causes logiques, soit pour des raisons affectives. Cet accent de mise en relief porte le nom *d'accent d'insistance*. Il est de deux types: l'accent d'insistance logique et l'accent d'insistance affective.

L'accent d'insistance logique frappe la première syllabe du mot mis en relief lorsqu'il est nécessaire d'opposer ou de caractériser certaines sections: *faut-il décrocher ou accrocher? C'est très important.*

L'accent d'insistance affective s'emploie dans les phrases exprimant l'affectivité en allongeant sensiblement la consonne initiale du mot sémantiquement expressif: c'est **f**ormidable. Ils ont accueilli nos camarades avec une **j**oie, une **g**entillesse, une **g**aîté!

Ouvrages à étudier – thème V:

1. Shigarevskaïa N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaïa. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 115–136.

2. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 59–64.

3. Щерба Л.В. Фонетика французского языка / Л.В. Щерба. – М. : Изд-во лит-ры на иностранных языках, 1953. – § 98.

A votre choix:

4. Faure G. Accent, rythme, intonation / G. Faure // Le français dans le monde. – Juin 1968. – № 57.

THÈME VII COURS 16

Mélodie. L'intonation dans les propositions. Types de phrases affectives.

Le mouvement musical de la phrase – mélodie – implique des variations de la hauteur du ton fondamental qui est constitué par la fréquence des vibrations des cordes vocales. Il s'agit de la hauteur relative, variations de hauteur et des intervalles.

La mélodie est utilisée à des fins différentes dans différentes langues. Néanmoins, dans toutes les langues, elle joue le rôle primordial dans l'organisation de la phrase. C'est grâce à l'ensemble de moyens intonatoires, y compris la mélodie, qu'un mot ou un groupement de mots devient une phrase: *Incendie!* || *Salut!* || *Et alors?* || *d'accord* || *dans deux heures* ||

Le mouvement musical est donc une des caractéristiques essentielles, primaires et capitales de toute phrase. La mélodie est utilisée également, de pair avec l'accent pour répartir une phrase en syntagmes. Ce que notre ouïe

perçoit souvent comme pause n'est parfois autre chose qu'un changement de ton. Dans une phrase affective, la hauteur musicale est solidaire des autres moyens intonatoires, tels que l'accent d'insistance, la pause, le timbre, etc., pour rendre les moindres nuances des sentiments évoqués dans le débit: *étonnement, joie, colère, etc.*:

Le rôle de la mélodie en français est exceptionnellement important et ceci parce qu'un autre procédé intonatoire tel que l'accent concourt moins à l'organisation de la phrase en raison de sa place fixe et de son intensité relativement faible. La mélodie varie suivant le type du discours. Le langage soutenu est plutôt monotone, il ne présente pas de variétés marquées. La parole de la conversation familière a, par contre, maintes variations de hauteur musicale, ce qui la rend vive et spontanée. L'entretien familial contient des changements de ton fréquents en raison des raccourcis de phrase qui lui sont propres.

C'est P. Delattre qui a examiné le rapport des variations de l'onde fondamentale avec les "modes d'expression logiques fondamentaux, tels *que la question, le commandement, etc.* D'après lui, le français emploierait seulement dix intonations de base. Les recherches récentes permettent de révéler sur la base de ces intonations sept intonèmes.

Suivant le but de l'énoncé, il importe de *distinguer les propositions énonciatives, interrogatives et exclamatives.*

Dans *une proposition énonciative*, la mélodie suit la ligne générale de "montante – descendante" qui présente toutefois deux variétés: a) partie montante jusqu'à l'avant-dernière syllabe, suivie d'une descente à la fin; b) deux parties – montante et descendante – égales ou bien inégales, comportent une rupture nette entre les deux. Suivant ce caractère du mouvement musical une proposition énonciative peut constituer soit une phrase à un membre soit une phrase à deux membres.

Le mouvement musical *d'une proposition interrogative* dépend, primo, de la portée de l'interrogation, secundo, des procédés d'interrogation utilisés dans la phrase. Toutes les phrases interrogatives ont ceci de commun qu'elles marquent du ton le plus haut celui des mots de la phrase, qui est essentiel pour l'interrogation. Par exemple: *partiras-tu demain pour Paris?* || *Partiras-tu demain pour Paris?*

Dans la phrase interrogative où l'ordre direct des mots est respecté, le ton assume seul la fonction grammaticale d'interrogation. Il est toujours montant. Le point le plus haut caractérise généralement la dernière syllabe de la phrase. La montée est brusque, rapide et très considérable: *Ça dépend de nous?* || *Le docteur n'est pas venu?* Dans la langue parlée, cette espèce de question devient de plus en plus usitée, elle se répand au détriment des autres types (question avec inversion, question comportant la particule interrogative *est-ce que*).

La phrase qui comporte la particule interrogative *est-ce que* a son point le plus haut sur la formule. La phrase constitue d'ordinaire une partie descendante: *Est-ce que vous partez?* Généralement, la première voyelle de la particule interrogative *est-ce que* est prononcée sur un ton élevé, elle est plus forte et plus longue que sa deuxième voyelle: *Est-ce cela vous plaît?* || *Est-ce qu'il est heureux?* || *Est-ce que c'est défendu?* La phrase peut comporter un deuxième noyau sémantique également important pour l'interrogation. Alors il y a deux points élevés en plus dont le dernier, à la fin de la phrase, atteint un point plus haut: *Est-ce que vous partez demain?* La phrase interrogative a beaucoup d'autres variétés mélodiques imposées par les nuances de la pensée.

Dans le style familier du français actuel, il existe des phrases interrogatives dont la structure est toute différente de celle des phrases étudiées. Il s'agit des phrases où l'ordre direct de mots est respecté, tandis que le mot interrogatif est rejeté à la fin de la proposition: *Il est revenu quand?* || *Vous avez procédé comment?* On prononce ces phrases sur un ton plus ou moins uniforme, parfois comportant une montée à peine perceptible, jusqu'au mot interrogatif ou on effectue une montée considérable.

Types de phrase affectives.

Il existe beaucoup de phrases affectives présentant des variétés d'intonation riches en nuances, souvent très délicates à définir. Les phrases exclamatives se prononcent parfois sur un ton montant qu'on retrouve dans une phrase interrogative. Pourtant la montée du ton dans une phrase exclamative n'atteint pas généralement la hauteur musicale qui caractérise la syllabe finale dans une interrogation générale. L'élément final de l'exclamation se prononce sur un ton moins haut que celui de l'interrogation. Ce qui souligne surtout la montée, c'est une légère descente que le ton effectue sur la syllabe qui précède la finale. En voici quelques exemples: *Que tu est bête!* || *Que c'est joli!* || *Mais tu es fou!*

Souvent une phrase exclamative renferme, outre le mot exclamatif, un autre qui "est sémantiquement le plus important de la phrase". Il s'ensuit deux variétés intonatoires que M. Grammont commente comme suit: *Quelle infamie!* – avec l'effort sur *quelle* et une descente progressive sur *infamie*, dont l'*f* sera pourtant allongé; mais on dira beaucoup plus fréquemment: *quelle infamie!* avec *quelle* assez bas et assez faible, et tout l'effort sur *fa, mie* aussi sera soutenu! L'emphase peut être rendu en français par un autre moyen phonétique qui s'ajoute le plus souvent à d'autres procédés intonatoires: on prononce le mot emphatique en espaçant les syllabes comme suit: *C'est in-suppor-table!* *C'est in-sen-se!* – *Sensa-tionnel!*

Ouvrages à étudier – thème VII:

1. Shigarevskaïa N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaïa. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 137–159.

2. Рапанович А.Н. Фонетика французского языка. Курс нормативной фонетики и дикции / А.Н. Рапанович. – М. : Высшая школа, 1980. – С. 69–81.

A votre choix:

3. Щерба Л.В. Фонетика французского языка / Л.В. Щерба. – М., 1953.

4. Литкенс К.Я. Современные тенденции французского произношения / К.Я. Литкенс. – М., 1985.

ATTENTION!

RÉVISION (thèmes VI–VII, cours 13–16)

Questions et exercices

1. Déterminez les groupes rythmiques, présentez les contours mélodiques des phrases suivantes:
Sa femme bavarde avec Blanche, en bas.
Marc achètera quatre cartes
Samedi à midi Jean a rattrapé Jeanne en passant par la gare il me semble
Jean a mal à la dent, il n'a pas d'appétit évidemment.
2. Combien de groupes rythmiques y a-t-il dans les propositions suivantes:
Alla finira sa tâche à midi aux champs. Marina a fait une tache avec la mayonnaise. Il me semble, Catherine a été trempée jusqu'à la moelle des os. Tu as une poêle à frire évidemment. Hélas, le gars a été mitraillé sur les rails. Nadia a emmené sa tante à la banque d'Orient qui se trouvait au coin de la rue.
3. Nommez les intonèmes du français.
4. Parlez du rôle de la mélodie dans la phrase française.
5. Quelle est la différence entre la mélodie et l'intonation? Est-ce la même chose? Donnez vos arguments.
6. Quel est l'accent normal et l'accent secondaire dans le français?
7. Parlez de l'accent d'insistance affective de la langue française.
8. Quelles sont les fonctions de l'accent?
9. De quoi dépend la courbe de l'intonation?

TEST 3

1. L'accent français est caractéristique:
 - a) pour la première syllabe du mot;
 - b) pour la dernière syllabe du mot;
 - c) pour l'avant-dernière syllabe du mot.
2. L'accent français est mobile:
 - a) dans un mot isolé;
 - b) dans un groupe de mots;
 - c) dans une phrase.

3. Parmi les unités suivantes – phonème, morphème, intonème, lesquels sont tout à fait vides de sens?
 - a) phonème, intonème;
 - b) phonème;
 - c) morphème.
4. Tout accent d’insistance porte sur :
 - a) la première syllabe du mot;
 - b) la dernière syllabe du mot;
 - c) l’avant-dernière syllabe du mot;
5. Combien d’intonèmes y-a-t-il en français?:
 - a) 10;
 - b) 9;
 - c) 7.
6. P. Delattre emploie le terme “intonation” pour désigner:
 - a) la mélodie;
 - b) la mélodie et le rythme;
 - c) les variations du ton fondamental.
7. La nature de l’intonation et des sons dans la parole est:
 - a) la même;
 - b) différente;
 - c) impossible à définir.
8. Quel terme a-t-il un sens plus large “la mélodie” ou “l’intonation”?:
 - a) la mélodie;
 - b) l’intonation;
 - c) sont synonymes.

THÈME VIII
ASPECT STYLISTIQUE DE LA PHONÉTIQUE
COURS 17

Phonostylistique. Histoire. Notion de situation de communication. Styles. Culture de la parole.

La phonostylistique ainsi nommée par N. Troubetskoy étudie les valeurs expressives de la langue exprimées par les sons de la parole. L’une des premières tâches de la phonostylistique serait la réévaluation des éléments expressifs à partir des tests psycho-acoustiques.

Il ne s’agit plus d’évaluer tout écart de parole par rapport à une norme française mais toute déviation qui en restant française ne correspond plus à l’émission neutre de la parole. C’est dans ce sens que Ch. Bally a pu dire que “Toute déformation est expressive”.

On peut alors comme l’a montré G. K. Togeby tracer des courbes stylistiques qui caractérisent des déviations par rapport à la courbe idéale de la langue. Le même procédé pourrait s’appliquer à la phonostylistique, par

rapport à l'orthoépique dans son emploi non affectif. Ch. Bally notait que la prononciation expressive et symbolique était malheureusement très peu étudiée. M. Grammont a surtout étudié les procédés expressifs du style oral employés en poésie (Les vers français). Il a donné dans son *Traité de Phonétique Générale* des indications sur la phonétique impressive caractérisant surtout l'articulation et le rythme. J. Marouzeau ("La linguistique") a donné quelques indications sur les procédés expressifs oraux. S. Boul-Maisonny a évalué scientifiquement quelques-uns des mêmes procédés en accordant une attention spéciale à la voix.

P. Fouché dans ses cours à l'Ecole Supérieure de Préparation et de Perfectionnement des Professeurs de Français à l'Etranger a enseigné l'utilisation des valeurs stylistiques orales par les grands prosateurs français de Bossuet à Beaudelaire.

P. Delattre analyse 1) un disque de chansons 1945; 2) discours de Danton; 3) passage sonore extrait du film de "Farrebique". Pour les deux premières de ces analyses P. Delattre donne les transcriptions phonétiques et fait quelques remarques. La troisième analyse offre un intérêt plus grand. Elle étudie une prononciation régionale sous les trois aspects différents qu'elle prend chez les trois générations qui la représentent. Mais ici encore, l'articulation sociale est en cause. Les études de l'intonation de Simone de Beauvoir sont certainement les plus intéressantes parce qu'elles reposent sur une étude sonographique contrôlée et parce que P. Delattre donne des schémas mélodiques enseignés.

Il reste à établir outre une phonostylistique individuelle qui intéresse le psychologue de la personnalité, une phonostylistique de groupe qui intéresse le sociologue et le philologue..

Comme on a établi des atlas linguistiques on devrait pouvoir établir des limites phonostylistiques des groupes et des milieux sociaux. Dans l'immédiat la phonostylistique appliquée aux auteurs modernes peut apporter une contribution appréciable à l'étude du style littéraire. Le stade de la correction du matériel phonique doit être dépassé et l'étude de la phonostylistique permet d'introduire au laboratoire une esthétique de valeurs audio-orales.

La quantité de ces valeurs et de variations possibles est presque illimitée. L. Ščerba distingue deux styles de prononciation: style plein (ou soutenu) et style parlé (familier). Il existe beaucoup d'autres classements différents. Il y a plusieurs tableaux proposés pour l'analyse phonostylistique (voir, par exemple, chez V. Bourtchinski p. 75-85). Des savants proposent de se concentrer sur l'étude de particularités phonostylistique liées à l'articulation, au rythme, à l'intonation.

Ouvrages à étudier – thème VIII:

1. Бурчинский В.Н. Теоретическая фонетика французского языка : учебное пособие / В.Н. Бурчинский. – М. : Восток-Запад, 2006. – С. 73–85.

2. Aspects phonostylistiques de niveaux de langue // Le français dans le monde. – Juin 1968. – № 57.

A votre choix:

3. Литкенс К.Я. Введение в фоностилистику французского языка / К.Я. Литкенс, З.Н. Чеснокова. – Рязань, 1990.

4. Портнова Н.И. Фоностистика французского языка / Н.И. Портнова. – М. : Высшая школа, 1986.

THÈME IX ORTHOÉPIE DU FRANÇAIS COURS 18

Orthoépie. Norme. Dialectes. Variantes de prononciation (régionales et sociales). Styles.

Il est impossible d'apprendre la structure grammaticale d'une langue sans connaître les lois du développement et les particularités de son système phonique. La prononciation anglaise est considérée comme difficile contrairement à la prononciation allemande qui est crue être facile. D'autre part, quand on parle de prononciation on met en valeur la différence en orthographe et en prononciation. Par exemple, on dit *пишы, чижы* (c'est conditionné historiquement) nous écrivons *пиши, чижи* – nous disons *щастье, жжечь, визк, лотка*, mais nous écrivons *счастье, сжечь, визг, лодка* (c'est conditionné étymologiquement). Le problème ne concerne pas les sons qui n'existent en langue maternelle mais les sons qui sont pareils en langues maternelle et étrangère. En fait, nous percevons les arbres de forme et de taille différentes comme étant pareils s'ils se rapportent au même type. La même chose est pour les sons étrangers qui sont pareils aux russes; nous les percevons comme connus, par exemple, *а, э, с, в*, etc., n'importe s'ils diffèrent trop. C'est pourquoi en apprenant une langue étrangère nous substituons les sons de la langue maternelle à ceux de la langue étrangère et par conséquent nous obtenons cette prononciation qu'on appelle *mauvaise*. La même mauvaise prononciation nous entendons de la part des étrangers qui essayent de parler russe.

Il est à noter que cette altération de prononciation n'est pas seulement comique mais il provoque parfois la non compréhension ou retarde la compréhension: *saute – sotte, cage-cache*. Analogiquement les Anglais prononcent *пыл, пыль*. Ainsi, les fautes de cette espèce sont aussi mauvaises que les fautes de grammaire, par exemple, en genre, dans les cas, etc. Si un étranger prononce *шяр, Шюра, Машия* cela n'aura qu'un effet comique. Mais s'il dit *колья* au lieu de *Коля* cela sera destruction de sens. En fin de comptes pour parler français correctement il faut assimiler une série de nouvelles habitudes jusqu'à ce qu'elles deviennent automatiques, au niveau des réflexes, sans le contrôle de la conscience. C'est comme si vous apprenez à danser,

chanter, jouer d'un instrument de musique. Travailler les sons cela veut dire avant tout apprendre les règles de prononciation plus ou moins strictes. Sans cela on ne pourrait pas communiquer. D'ailleurs il en est de même pour la grammaire et le vocabulaire. C'est-à-dire nous aspirons à nous initier à la norme littéraire de l'écriture et de la prononciation.

L'ensemble des règles de la prononciation standardisée dite littéraire à une époque donnée est étudié par une des branches de la phonétique nommée orthoépique (du mot grec ortos- correct + epos- discours).

Norme orthoépique

Le français comme langue littéraire est utilisée non seulement en France mais aussi en Belgique, Suisse, Canada et dans certains états d'Afrique – Algérie, Maroc, Mali, etc. Les différences de prononciation dans ces pays sont assez importantes. Nous allons parler avec vous de la norme orthoépique du français tel qu'on le parle en France.

La norme orthoépique du français moderne a pour base la prononciation standardisée du Nord de la France dont le centre est Paris. Cela s'explique par le rôle que le dialecte de l'Ile-de France, le francien, a joué dans la formation du français, langue nationale.

Actuellement, la norme de prononciation n'est pas le privilège de la capitale. En plus, le français parisien se retrouve parfois en dehors de la norme et peut être ridiculisée. C'est pourquoi on comprend sous la norme la prononciation qui est libérée de toutes particularités locales. Ces dernières décennies en parlant de la norme de prononciation les linguistes français se servent du terme *français standard/standardisée*, le dernier admet une norme moins rigide permettant des variétés de phonèmes et de qualités de sons.

L.Ščerba disait que les linguistes devaient révéler les limites des hésitations en prononciation qui seraient mises en valeur en tant que norme. Pour certains mots il n'existe pas de norme orthoépique stricte, par exemple, dans la prononciation des phonèmes [ɔ] et [o] - *augmenter*. Le mot *but* se prononce *by* et *byt*. Cette dernière décennie on assiste au changement de prononciation du mot *club*. Auparavant on pouvait prononcer ce mot comme *clyb* et *clæb*, actuellement ce n'est que le *clæb*. Encore dans les années trente du dernier millénaire on blâmait la prononciation du *t* dans les mots *sept cahiers*, on ne prononçait que [sɛ] maintenant la [t] prononcée est la norme. La norme orthoépique peut varier sous l'influence de l'orthographe: le mot *gril* on prononce comme *gril* avec [l] à la fin.

Les règles orthoépiques d'une langue se forment petit à petit avec le développement de la langue même et changent plus ou moins lentement au cours des siècles.

Dialectes

Les écarts de la norme orthoépique sont nommés *dialectes*. On parle des dialectes régionales et sociales. Par exemple, le parisien est caractérisé par la réalisation très fermée du phonème [a] ce qui le rapproche avec [ɛ] surtout devant *r*: *gare, Paris, le gars*; le [u] par contre, avance en avant et se rapproche de [y]: *tout, amour*. Dans les consonnes c'est la prononciation plus profonde de [a]: *gagner, digne*. Dans le Nord on prononce les voyelles longues à la fin des mots: *ami-amie, chante-chantée*.

C'est la prononciation du Midi dont les habitants avaient parlé au moyen âge la langue provençale qui dévie le plus de la prononciation du nord par son intonation *montante*, qu'on appelle souvent *chantante*. Les méridionaux n'observent pas la longueur dite rythmique qu'on trouve dans le parler du nord – *un jour, des poires*. Ils prononcent les consonnes nasales, appendices des voyelles nasalisées: *on est contente [ɔnɛ con tantœ]*. Et ne réduisent pas le son [ə] instable *cent cinquante* – [*san senkantœ*]. L'accent mélodique fort prononcé du Midi permet de garder intactes toutes les voyelles non accentuées. Le Midi a une prédilection bien marquée pour la voyelle [ɔ] au détriment du [o]: *chose, autrement, côte, gauche*, etc.

Styles

Tout en étant standardisée et unifiée, la norme orthoépique n'est pas pourtant homogène. La prononciation varie selon le but et les conditions de l'énoncé. Ces variations admises par la norme sont connues sous le nom de *styles*. La quantité de variations possibles est illimitée allant du discours soutenu jusqu'à la négligence la plus complète.

L'académicien L. Ščerba distingue deux styles: style plein et style familier ou parlé. Chacun de ses styles, à son tour, comprend plusieurs variétés. C'est la stylistique qui s'occupe des styles de la prononciation – langages.

La tradition française donne un tableau plus détaillé des styles:

1. Le débit de la conversation familière;
2. Le débit de la conversation soignée et de la lecture;
3. Le débit de conférence ou de discours
4. Le débit de la diction des vers.

Nous admettons la division en deux styles faite par L. Ščerba. Le style soigné présente une prononciation standardisée élaborée au cours des siècles, étudiée à l'école. On l'appelle autrement *style syllabique* (N. Pernot). Cela veut dire qu'on prononce distinctement toutes les syllabes.

Le style soigné est celui du rythme ralenti très distinct, c'est le style des discours et des conférences (3). On le parle à des personnes peu connues dans les conditions d'un entretien officiel.

La récitation des vers classiques (4) a pour base le style soigné, mais diffère de celui-ci par quelques traits conventionnels de la prononciation archaïque.

Ouvrages à étudier – thème IX:

1. Shigarevskaja N. Traité de phonétique française. Cours théorique / N. Shigarevskaja. – Moscou : Vysšaja škola, 1982. – § 18–25.

2. Щерба Л.В. Фонетика французского языка / Л.В. Щерба. – М., 1953. – § 9–13, 21–22.

3. Гордина М.В. Фонетика французского языка / М.В. Гордина. – СПб. : Изд-во С.-Петербург. университета, 1997. – С. 10–17.

A votre choix:

4. Martinet A. et Walter H. Dictionnaire de la prononciation française dans son usage réel. – France-Expansion, 1973.

ATTENTION!

RÉVISION (thèmes VIII–IX, cours 17–18)

Questions et exercices

1. Quels styles de prononciation sont dégagés par L. Ščerba?
2. Dégagez les caractéristiques essentielles du style plein.
3. Dégagez les caractéristiques essentielles du style parlé
4. Parlez des éléments de l'analyse phonostylistique
5. Quelles sont les modifications des consonnes dans le style parlé?
6. Quelles sont les modifications des consonnes dans le style plein?
7. Quelles sont les modifications des voyelles dans le style parlé?
8. Qu'est-ce que la norme orthoépique?
9. Nommez les débits de prononciation enregistrés dans la tradition française.
10. Quelle est la différence entre les dialectes et les styles?

TEST 4

1. Le terme “phonostylistique” appartient à:
 - a) L. Ščerba;
 - b) P. Léon;
 - c) N. Troubetskoy.
2. La tradition française reconnaît les débits de conversation au nombre de:
 - a) 2;
 - b) 3;
 - c) 4.
3. Combien de styles de prononciation reconnaît L. Ščerba:
 - a) 2;
 - b) 3;
 - c) 4.

4. L'assimilation est rare dans :
 - a) le style plein;
 - b) le style parlé;
 - c) le style plein et le style parlé;
5. Le rythme est ralenti dans:
 - a) le style plein;
 - b) le style parlé.
6. La récitation des vers classiques a pour base:
 - a) le style soigné;
 - b) le style de conférence et de discours;
 - c) le style parlé,
7. La norme orthoépique française a pour base:
 - a) la prononciation standard du Nord de la France;
 - b) la prononciation du Nord et de l'Ouest;
 - c) la prononciation de l'Est;
8. la phonostylistique étudie:
 - a) les valeurs expressives de la langue;
 - b) tout écart en prononciation;
 - c) les procédés de style employés en poésie.
9. Qui a établi les normes orthoépiques du français?:
 - a) P. Fouché;
 - b) J. Marouzeau;
 - c) P. Delattre.
10. Les liaisons sont plus fréquentes dans:
 - a) le style plein;
 - b) le style parlé.

**ET MAINTENANT, FAITES LE BILAN DE VOS CONNAISSANCES
S.V.P. !**

TESTS DE FIN D'ÉTUDES PARCOURS PHONÉTIQUE THÉORIQUE

1. La phonétique théorique étudie:
 - a) la nature des sons du langage humain, les conditions générales de leur formation;
 - b) les correspondances phoniques dans différentes langues d'une même famille.
 - c) le système phonétique d'une langue donnée;
2. Les variantes combinatoires du phonème sont représentées par
 - a) [r] français du Midi et [r] régional;
 - b) les habitudes individuelles;
 - c) les sonnantes assourdis [r], [l];

3. Le son, le phonème, l'intonation sont des unités du niveau
 - a) segmental; b) suprasegmental; c) segmental et suprasegmental.
4. Deux phonèmes d'une langue comparés l'un avec l'autre forment
 - a) la fonction d'identification; b) des traits pertinents; c) une opposition.
5. Certains linguistes utilisent le terme d'**archiphonème** pour désigner:
 - a) l'unité qui se réalise en position de neutralisation;
 - b) l'allophone;
 - c) la variante du phonème.
6. Le degré d'aperture, c'est:
 - a) la position du dos de la langue;
 - b) la position de la langue par rapport aux dents;
 - c) la position des lèvres.
7. La base articulatoire en français se caractérise par
 - a) 4 traits particuliers; b) 6 traits particuliers; c) 5 traits particuliers.
8. Le système traditionnel des consonnes françaises comprend:
 - a) 23 consonnes; b) 20 consonnes; c) 21 consonnes.
9. La syllabe française est
 - a) consonantique; b) vocalique; c) consonantique et vocalique.
10. Le système des voyelles françaises présente des oppositions qualitatives de
 - a) 4 espèces; b) 5 espèces; c) 3 espèces.
11. L'accommodation en français est essentiellement:
 - a) régressive b) progressive; c) partielle;
12. Marquez le cas où la liaison est défendue: a) dès aujourd'hui; b) il court après un autobus; c) ils ont une maison.
13. On désigne par le terme **prosodie**:
 - a) le domaine de la phonétique qui ne s'occupe que de l'intonation
 - b) le domaine de la phonétique qui s'occupe des phonèmes, des intonations et des accents;
 - c) le domaine de la phonétique qui échappe à l'articulation en phonèmes et en traits distinctifs.
14. L'accent français est: a) musical; quantitatif, dynamique; b) tonique, dynamique, musical; c) qualitatif, musical, dynamique.
15. Le rythme tient essentiellement à la répartition du discours en:
 - a) groupes accentuels; b) groupes syntagmatiques; c) groupes d'accent secondaires.
16. L'accent d'insistance sert à: a) mettre en relief un mot pour des causes logiques; b) traduire des sentiments; c) souligner un mot soit pour des causes logiques soit pour des causes affectives.
17. Le diapason de la voix humaine est divisé conventionnellement en:
 - a) 7 niveaux; b) 10 niveaux; c) 4 niveaux.
18. P. Delattre pour l'expression des notions logiques fondamentales emploie:
 - a) 8 intonations de base; b) 10 intonations de base; c) 12 intonations de base.

19. L. Ščerba distingue: a) 4 styles de prononciation; b) 2 styles; c) 3 styles.
20. Quel procédé stylistique s'appelle **l'assonance**:
 - a) la répétition d'un son ou d'un groupe de sons à l'initiale de plusieurs syllabes;
 - b) la répétition à la finale d'un mot ou d'un groupe rythmique de la voyelle accentuée;
 - c) la répétition de la voyelle à la fin de certains mots.
21. Le son [ə] instable est plus fréquent dans: a) le style plein; b) le style parlé.
22. Le terme phonostylistique appartient à: a) N. Troubetskoï; b) P. Léon; c) L. Ščerba
23. Quel terme a-t-il un sens plus large: a) la mélodie; b) l'intonation.
24. La participation de quel organe de la parole détermine la mélodie: a) les lèvres; b) la langue; c) les cordes vocales.

INTERROGATION ECRITE DE FIN D'ETUDES

1. Justifiez la liaison ou expliquez son absence:
 - A) Cent un;
 - B) Ceux avec lesquels on a eus la rencontre;
 - C) Dès aujourd'hui
2. Déterminez les groupes rythmiques:
 - a) j'irai au cinéma avec mes amis s'il fait beau temps;
 - b) Il nous raconte des milliers d'histoires que je ne connais pas.
3. Coupez en syllabes phoniques:

facteur	descendre	constant
entendre	surprendre	collier.
4. Décrivez le fonctionnement de la parole pendant la prononciation:
 - a) de la voyelle [a];
 - b) de la consonne [t]
5. Nommez les types d'accent en français.
6. Quels sont les fonctions de l'intonation?.
7. Indiquez les contours mélodiques des phrases suivantes:
 - Prenez place, Messieurs-Dames.
 - Le spectacle qu'on vous offre est unique.
 - Vous avez peur, Mademoiselle?
 - Mais voyons!
 - Où allez-vous?
 - Restez donc.

**QUESTIONNAIRE
PHONETIQUE THEORIQUE
(EPREUVE DE FIN D'ETUDES – ЭКЗАМЕН)**

1	Phonétique en tant que discipline linguistique. La phonétique et les autres disciplines non linguistiques. L'aspect matériel de la forme sonore de langue.
2	Trois aspects de l'étude des unités phonique (physiologique, acoustique et linguistique).
3	Organes phonateurs (actifs et passifs), leur rôle dans la production des sons.
4	Base articuloire
5	Principes de classification des sons. Voyelles et consonnes.
6	Consonantisme, les traits essentiels, classification des voyelles..
7	Principes de la transcription (transcription comme moyen spécial pour enregistrer les sons). Types de transcription.
8	Vocalisme, traits essentiels, classification des voyelles.
9	Tendances contemporaines du vocalisme et du consonantisme.
10	Phonologie. Problèmes de l'analyse phonologique. Phonétique et phonologie.
11	Définition du phonème. Phonème et sa variante (allophone).
12	Méthodes de l'analyse distributive et sémantique, leur rôle dans l'identification des phonèmes dans la langue.
13	L'importance des caractéristiques pertinentes pour l'identification des phonèmes.
14	L'identification des phonèmes dans le mot.
15	Les phénomènes propres à la chaîne parlée, la durée et la qualité des voyelles.
16	Modifications combinatoires: assimilation, accommodation, dilation vocalique, dissimilation.
17	Modifications positionnelles des sons. Alternances phonétiques et historiques.
18	Liaison en tant que type d'alternance historique. Liaisons obligatoires, facultatives, interdites. Liaison vocalique. Enchaînements
19	Le son «ə» instable en tant qu'exemple d'alternance historique. La chute obligatoire, le maintien obligatoire, la chute facultative.
20	La durée des voyelles.
21	L'alternance des voyelles..
22	L'alternance des consonnes.
23	La syllabe phonique. La syllabe et ses types.
24	La syllabation. Règles de syllabation. Le schéma canonique.
25	Syntagme. Groupe rythmique ou accentuel (accentuation).
26	Mélodies. Propositions énonciatives, interrogatives, impératives.
27	Phonétique syntactique. Accent final et accent secondaire. Accent d'insistance logique et affective.
28	Modèles intonatoires essentiels de la langue française
29	Types de phrases affectives
30	Intonation et ses fonctions.
31	Définition de la phonostylistique. Le niveau segmental et suprasegmental en phonostylistique.
32	Norme de la langue. Orthoépie. Variantes de prononciation régionales et sociales
33	Styles de prononciation .

SUPPLÉMENT À CONSULTER
(tableaux, règles, schémas)

I. TABLEAUX

1. TABLEAU DES CONSONNES

Mode d'articulation	Classement acoustique	Point d'articulation					
		Bilabiales Srd Snr	Labio-dentales Srd Snr	Prélinguales s Srd Snr	Méiolinguales Srd Snr	Postlinguales Srd Snr	Uvulaires
Occlusives	Bruits	p b		t d	- -	k g	
	Sonnantes	- m		- n	- ŋ	- (ŋ)	
Constrictives	Bruits		f v	s z			
	Sonnantes	w ɥ	- -	ʃ ʒ	l j		ʁ
Vibrantes	Sonnantes			(r)			(R)

Entre crochets se trouvent les variantes des phonèmes.

2. TABLEAU DES BRUITS ET DES SONNANTES

bruits [p,b,t,d,k,g,f,v,s,z, ʃ, ʒ]	sonnantes [l,r,m,n, ŋ,j,ɥ,w]
---------------------------------------	---------------------------------

Les sonnantes peuvent être seulement sonores; les consonnes-bruits constituent deux classes: sourdes et sonores. Le groupe des sonnantes n'est pas uniforme. Elle comprend 3 semi-consonnes [j,ɥ,w], 2 consonnes dites liquides [l,r], 3 consonnes nasales [m,n, ŋ].

3. TABLEAU DES OCCLUSIVES

(d'après P. Léon 1992)

	bilabiales	Apico-dentales	méio-dorso-palatales	dorso-vélaires
non-voisés (sourdes)	p	t		k
voisés (sonores)	b	d		g
nasales	m	n	ŋ	ŋ

4. TABLEAU DES FRICATIVES (d'après P.Léon 1992)

	labio-dentales	prédorso-alvéolaire	prédorso-prépalatales	dorso-uvulaire
non-voisés (sourdes)	f	s	ʃ	
voisés (sonores)	v	z	ʒ	R

5. TABLEAU DES VOYELLES

Position du voile du palais	Position de la langue – niveau horizontal		Antérieures		Postérieures	
	Position des lèvres		Non labiales	Labiales	Non labiales	Labiales
	Position de la langue – niveau vertical					
Orales	fermées		i	y	-	u
	mi-fermées		e	ø	-	o
	mi-ouvertes		ɛ	œ	-	ɔ
	ouvertes		a	-	ɑ>	-
Nasales	fermées		-	-	-	-
	m-fermées		-	-	-	-
	mi-ouvertes		ẽ	<(œ)	-	õ
	ouvertes		-	-	-	ã

II. RÈGLES DE PRONONCIATION

1. LE SON [ə] INSTABLE (MAINTIEN OU CHUTE)

(d'après la loi des trois consonnes de M. Grammont avec les remarques de N.A. Katagotchina)

La règle générale: Après une seule consonne [ə] disparaît, après deux consonnes se maintient.

Au début du mot:

(deux consonnes + [ə])

nous prenons

au grenier

un breton

(une consonne + [ə])

nous v(e)nons

ses g(e)nilles

un s(e)cret

Remarque: Les règles de la prononciation du [ə] au début du mot ne sont pas les mêmes qu'à la fin ou au milieu des mots. La position initiale permet de maintenir le [ə] dans la prononciation, même s'il est précédé d'une seule

consonne. C'est le cas du tempo ralenti de la parole ou quand vous voulez mettre en relief le mot. Il est possible de dire dans ce cas *sa revue, un secret*.

Le son [ə] au milieu du mot:

(deux consonnes + [ə])

vendredi

simplement

vous rentrerez

justement

fortement

(une seule consonne + [ə])

sam(e)di

seul(e)ment

vous pass(e)rez

Remarque: Pourtant, dans les mots comme *justement, fortement*, surtout si la première consonne est r – port(e)faix (грузчик) le son [ə] n'est pas parfois prononcé par les intellectuels français.

A la fin du mot:

(deux consonnes + [ə])

notre bête

la pauvre femme

il se porte mieux

(une seule consonne + [ə])

sal(e) bête

la bell(e) femme

il mang(e) mieux

Remarque: Mais le maintien du [ə] dans la colonne gauche (notre bête) n'est pas régulier. Outre cela, dans la prononciation négligée, même chez les Français cultivés on observe pas seulement la non prononciation du [ə] mais aussi la chute de la consonne précédente [ʁ] ou [l]: notre bête [nɔt-bɛt], quatre bicyclettes [qat-bisiklɛt], on va le mettre dehors [ɔ̃-va-lə-mɛt-də-ɔ-ʁ]. Tout de même dans ce cas le [ə] apparaît après une seule consonne ce qui rend normal sa chute ci-dessus.

A la jonction des mots:

1. Deux consonnes (une consonne de la fin du mot, une autre consonne du mot suivant + [ə]) se maintiennent dans la prononciation):

cette leçon, chaque repas, il part demain, leur chemin, cette fenêtre, vous êtes gelé.

2. Une consonne (une consonne + [ə] au début du mot suivant) ne se prononce pas):

sa l(e)çon, un p(e)tit, il s'en va d(e)main, ses m(e)naces, deux s(e)condes deux r(e)pas.

Groupes de mots avec [ə]:

Les mêmes règles décrites dessus s'appliquent à la prononciation du [ə] qui suit:
ils viennent de m(e) dire il vient d(e) me l(e) dire
ils disent que j(e) le sais il dit qu(e) je l(e) sais

Remarque: Si le groupe rythmique commence par la syllabe contenant le son [ə] sa prononciation détermine la façon de prononcer les autres sons: c(e) qu j(e) te r(e)demande

Cf.: je n(e) te l(e) red(e)mande pas. Je m(e) le red(e)mande. Me l(e) red(e)mandez-vous?

2. LE SON [ə] INSTABLE (MAINTIEN OU CHUTE) (d'après V.K. Kachkina)

Le [ə] se prononce:

- 1) dans le groupe de trois consonnes: exactement, probablement, il me l'a dit (les groupes inséparables: *bl, br, cr, dr, fl, fr, ks, sk, sp, ps*, etc.;
- 2) dans le groupe *consonne + l, r, + j*: tonnelier, atelier, nous serions;
- 3) en syllabe accentuée au début du groupe rythmique: debout, demain, dehors, ceci, celui;
- 4) devant le **h** aspiré: le héros, le haricot;
- 5) devant les chiffres 8, 11: le huit, le onze;
- 6) dans la récitation des vers on prononce tous les [ə] pour la quantité des syllabes voulues: Maître corbeau sur un arbre perché...;
- 7) dans le chant on peut même prononcer le [ə] après une voyelle: Allons enfants de la Patr-i-e-;
- 8) plus le style est élevé moins on supprime le [ə]. Son maintien peut avoir différentes nuances affectives;
- 9) le respect – monsieur [məsʝø];
- 10) la tendresse – mon petit [pəti].

Le [ə] n'est pas prononcé:

- 1) dans un groupe final: un(e) bell(e) têt(e) d'homme;
- 2) entre deux consonnes entourées de deux voyelles: maint(e)nant, un évén(e)ment, la f(ê)netre, tout l(e) monde;
- 3) devant et après une voyelle: notr(e) ami, nous essuy(e)rons;
- 4) quand il y a un seul monosyllabe dans un débit rapide: *je, ce, le, se, te, etc.*: J(e) pourrai vous l (e) donner – c(e) tableau n(e) vaut pas gros; J(e) n'ai pas compris – s(e) passe-t-il de tout; J(e) t'écirai après – s(e) fait-il comprendre; L(e) pari est gagné – n(e) m'en parles

pas; M(e) répondras-tu – d(e) chez qui viens-tu?; T(e) reverra-t-on bientôt? – qu(e) c'est loin.

Remarque: Si le débit est particulièrement lent, tous les e peuvent se maintenir.

5) de tous les groupes de deux monosyllabes il n'y a chute du e initial que dans j(e) te et c(e): que j tombe mal; Que c tableau est laid!; Que m demandez-vous?; Que de patience!; Que t vendra-t-on?; Te l faut-il; De l voir m'irrite; Me l direz-vous?; Ne s dépêchera-t-il pas?; Ne l payez pas; Ne m quittez pas; Ne t laisse pas faire; Se l fait-il envoyer; Ce n doit pas être vrai; Je l vois d'ici; Je n pense pas; Je m prépare; J te répondrai; C que tu voudras.

Consultez le tableau pour mieux vous orienter:

	je	ce – se	le	ne	me	de	te	que
que	que j	que c que se	quel	quen	quem	qued	quet	
te			tel					
de	de c de s		de l	de n	dem		de t	
me			me l					
ne		ne s	ne l		ne m		ne t	
ce se			ce l	ce n	ce m			c que
je			Je l	je n	je m		j te	

3. RÈGLES DES LIAISONS OBLIGATOIRES, DEFENDUES, FACULTATIVES

(d'après V.K. Kachkina avec nos commentaires)

1. La liaison est obligatoire lorsqu'elle correspond à un lien grammatical stable de deux mots:

- 1) Article (déterminatif possessif ou démonstratif) + nom: un ami, mes amis, cet ami;
- 2) Morphème pronominal + verbe: ils ont;
- 3) Verbe auxiliaire (copule + participe passé (attribut) à la 3^e personne: ils sont arrivés, il est impossible, ont-ils ici;
- 4) Nom de nombre + nom: dix hommes;
- 5) Adjectif qualificatif + nom: de bonnes idées, en mauvais état;
- 6) Nom (adverbe) + adjectif: accent aigu, très (bien) aimable, États-Unis, Champs-Élysées, auteurs anciens. Comparez: un savant aveugle (liaison), un savant / aveugle (enchaînement vocalique);

- 7) Préposition + mot: sans un jour, en été, chez eux, sans argent, sous entendu, après avoir dîné, avant-hier;
- 8) Adverbe + verbe: *très, plus, moins, mieux, tout, bien, rien* se lient avec le participe: bien entendu, très âgé. Il y a liaison avec *plus* et *moins* quand il y a comparaison. Sans comparaison: il est moin(s) utile. *Rien* se lie toujours avec en, y, a: rien à faire, rien à dire;
- 9) Verbe + en, y: prenez-en, en avez-vous? Dans la liaison *un, aucun, bien, rien, mon, ton, en* gardent leur nasale + le /n/ de la liaison: un élève, aucun élève, bien élevé, on étudie, en écoutant, en effet, mon ami, son enregistrement, ton invitation. Il y a exception pour *bon, certain, plein, moyen*: un bon élève, un certain âge, en plein air, au moyen âge – où la nasale se désanalyse;
- 10) Locutions toutes faites: pot au feu, ponts et chaussées, tout à l'heure, de temps en temps, arts et ateliers, pied à terre;
- 11) La valeur grammaticale du /z/ est un indice autonome du pluriel: il écoutait – ils écoutent; leur ami – leurs amis; vous êtes Italien (sing.) – vous êtes Italiens (pl. – liaison);
- 12) Valeur sémantique: les auteurs / les hauteurs; les eaux / les hauts; un être / un hêtre; en eau / en haut;
- 13) Pataquès: entre quatre-z-yeux, mill-z-amities, le bal des quat's arts, les quat'z-éléments (vestige du XVII^e siècle)
- 14) Après *dès* et *quand, tout*: dès aujourd'hui, quand on pense, tout est fini.

II. La liaison est défendue (interdite). Elle est moins catégorique et ne s'applique qu'au style neutre familier:

- 1) La liaison ne se fait jamais d'un groupe rythmique à l'autre. Elle est remplacé par l'enchaînement consonantique ou vocalique d'un mot accentué à un mot inaccentué: c'est un garçon / intelligent / a un an / et demi;
- 2) On ne lie pas le sujet (nom) au verbe (attribut): mon talon est là;
- 3) On ne fait pas de liaison sur 'h' aspiré et /j/, /y/: Le(s) héros étaient / en haillons. Ils mangeaient de(s) haricots. Ils ont des / haches, des yachts, des yoles. Exceptions: les yeux, les ouailles;
- 4) Sur les chiffres: un, une huit, onze: un / et / un deux, vers les onze heures; cent / un, quatre vingt / un, tous les huit jours, mais dix-huit, vingt-huit, font exception à la règle;
- 5) Le /t/ de la conjonction de coordination *et* reste toujours muet: Jean ira / en Italie en mai et / en juin;
- 6) Sur *oui*: c'es(t) oui ou c'est non? Mais / oui;
- 7) Sur les consonnes après /r/: vers elle, Nord-Est, corps unique;
- 8) Après *combien, enfin, loin, selon, non*: selon eux, non / alors! De loin en loin;

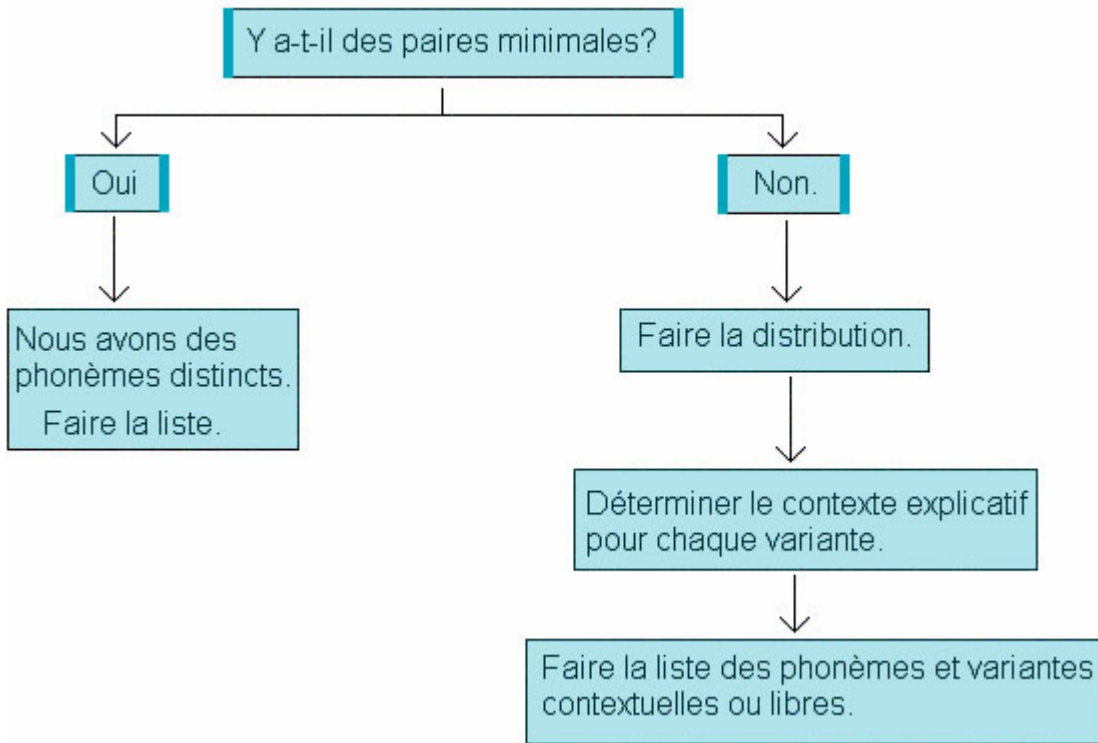
- 9) Après les déterminatifs: le tien, le mien, le sien. Le mien est sain et sauf.
- 10) Pas de liaison dans les mots composés au pluriel: des milles / à manger, des accents / aigus, des arcs / en ciel.
- 11) Pas de liaison s'il y a sens équivoque: ils ont été;
- 12) Les pronoms *ceux, lesquels, quelques-uns*: ceux à qui on parle, lesquels ont réussi;
- 13) Les pronoms personnels: *sont-ils ici*;
- 14) Les formes en *-es* de la 2^{ème} personne du singulier: tu chantes une jolie chanson.

III. Les cas de liaison facultative sont nombreux parce que de nos jours la liaison se fait de moins en moins. Ce sont les cas suivants dans les groupes rythmiques constitués par:

- 1) Un nom (pluriel) + adjectif (pluriel): des hommes âgés;
- 2) Des paires de noms: femmes et enfants;
- 3) Des paires d'adjectifs: le Corbeau honteux et confus;
- 4) Un nom + une préposition: des moulins à vent;
- 5) Un adverbe (trop, beaucoup, assez, pas) + un adjectif: il est assez intelligent, trop aimable, ce livre n'est pas intéressant;
- 6) Une préposition (avant, pendant, devant, chez, après) + un mot: après une lutte, pendant une bataille, devant une maison, chez un ami, avant un mois;
- 7) *Mais, jamais* + mot: mais il faut croire, il n'a jamais été fier;
- 8) Verbe auxiliaire (semi auxiliaire) + verbe à la 1^{er} et à la 2^e personne du singulier et du pluriel: je suis allé, nous y sommes allés, nous avons eu, tu étais arrivé, vous avez écrit;
- 9) Un prédicat + un complément: j'écris une lettre, en parlant à ma soeur, nous parlions anglais, en allant à Moscou;
- 10) Un adjectif + un mot: heureux au jeu, malheureux en amour;
- 11) Adverbe polysyllabique + verbe: paisiblement assise;
- 12) Verbe + adverbe: on distinguait encore de loin, il visait assez bien, il en avait assez;
- 13) Pas + mot: pas encore, pas assez, pas avant huit jours, pas après elle, pas aujourd'hui;
- 14) Les verbes modaux à l'infinitif: il faut écouter.

III. SCHÉMAS

1. SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA RÉOLUTION D'UN PROBLÈME EN PHONOLOGIE



Учебное издание

Федоров Валерий Аркадьевич

**ТЕОРЕТИЧЕСКАЯ ФОНЕТИКА
ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА**

Учебно-методическое пособие для вузов

Редактор И.Г. Вальнкина

Подписано в печать 23.01.09. Формат 60×84/16. Усл. печ. л. 3,66.
Тираж 100 экз. Заказ 2213.

Издательско-полиграфический центр
Воронежского государственного университета.
394000, г. Воронеж, пл. им. Ленина. 10. Тел. 208-298, 598-026(факс)
<http://www.ppc.vsu.ru>; e-mail: pp_center@ppc.vsu.ru

Отпечатано в типографии Издательско-полиграфического центра
Воронежского государственного университета.
394000, г. Воронеж, ул. Пушкинская, 3. Тел. 204-133